



HAL
open science

Un premier sanctuaire celtique en Aquitaine

Eneko Hiriart, Christian Chevillot, Juliette Hantrais, Alexandre Bertaud, Marion Brochot, Camille Corbasson, Clément Coutelier, Matthieu Demierre, Magda Fabiani, Denis Loirat, et al.

► To cite this version:

Eneko Hiriart, Christian Chevillot, Juliette Hantrais, Alexandre Bertaud, Marion Brochot, et al.. Un premier sanctuaire celtique en Aquitaine. *Aquitania*, 2022, 38, pp.7-51. <hal-03898491>

HAL Id: hal-03898491

<https://hal.science/hal-03898491v1>

Submitted on 14 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Un premier sanctuaire celtique en Aquitaine. Résultats des fouilles menées en 2020 sur l'agglomération ouverte de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne)

Eneko Hiriart¹, Christian Chevillot², Juliette Hantrais³, Alexandre Bertaud⁴,
Marion Brochot⁵, Camille Corbasson, Clément Coutelier⁶, Matthieu Demierre⁷,
Magda Fabiani, Denis Loirat⁸, Aurélie Mounier⁹, Fabienne Olmer¹⁰,
Hubert Pradier¹¹, Joëlle Rolland¹², Élisabeth Rousseau¹³, Jean-Christophe
Sarrazin-Robert-Dejeans¹⁴, Romain Valette¹⁵, Vivien Mathé¹⁶

Avec la collaboration de : Rémy Chapoulie, Sylvain Colin, Monique Drieux,
Brice Ephrem, Benjamin Girard, Caroline Moreau, Colette Sirieix,
Ronan Steinmann, Cécile Verdet, Carole Vissac

Résumé

Le site de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) a été découvert en 2014 par C. Chevillot. Les opérations archéologiques menées depuis confirment l'existence d'une vaste agglomération ouverte à vocation artisanale et commerciale et occupée du III^e s. a.C. au II^e s. p.C.

L'agglomération de La Peyrouse doit probablement son implantation et son développement économique à deux

principaux facteurs : d'une part l'existence d'une voie terrestre majeure de long parcours (Périgueux à Agen) qui borde le site et, d'autre part, aux importantes ressources minières de fer environnantes.

Afin d'appréhender plus précisément l'étendue, l'organisation et l'environnement du site, des prospections géophysiques ont été menées à partir de 2019 dans le cadre du

-
- 1- Chargé de Recherche au CNRS, UMR 6034 Archéosciences Bordeaux, université Bordeaux Montaigne ;
 - 2- Chercheur associé CReAAH, UMR 6566, Université de Rennes 1
 - 3- Doctorante, UMR 6034 Archéosciences Bordeaux, université Bordeaux Montaigne et UMR 7266 LIENSs, La Rochelle Université
 - 4- Chercheur associé Ausonius, UMR 5607, université Bordeaux Montaigne
 - 5- Doctorante, UMR 5608 TRACES, Université Toulouse - Jean Jaurès
 - 6- Ausonius, UMR 5607, université Bordeaux Montaigne
 - 7- Premier assistant, université de Lausanne
 - 8- Pôle international de la Préhistoire
 - 9- Ingénieur au CNRS, UMR 6034 Archéosciences Bordeaux, université Bordeaux Montaigne
 - 10- Chargé de Recherche au CNRS, UMR 7299 Centre Camille Jullian, université Aix Marseille
 - 11- Conseil départemental de la Dordogne
 - 12- Post-doctorante, UMR 6034 Archéosciences Bordeaux, université Bordeaux Montaigne
 - 13- Chercheuse associée Ausonius, UMR 5607, université Bordeaux Montaigne
 - 14- Doctorant, UMR 5607 Ausonius, université Bordeaux Montaigne
 - 15- Chercheur associé Ausonius, UMR 5607, université Bordeaux Montaigne
 - 16- Maître de conférence HDR, UMR 7266 LIENSs, université de La Rochelle

projet Région Nouvelle-Aquitaine RAPSODIE. Celles-ci ont permis d'améliorer notre compréhension du site. Elles confirment l'existence d'une occupation dense, s'étendant sur plusieurs hectares. Elles ont également mis en évidence, sur le point sommital du site, un grand édifice quadrangulaire dont les côtés mesurent c. 25 m. La campagne de fouilles programmées de 2020, qui a ciblé la partie orientale de ce bâtiment, confirme la vocation culturelle du bâtiment.

Des prospections pédestres aux prospections géophysiques, cet article livre un état des recherches en cours. Plus particulièrement, il propose une synthèse des résultats issus de la première campagne de fouilles sur le sanctuaire de La Peyrouse, le premier documenté à ce jour en Aquitaine.

MOTS-CLÉS

Sanctuaire, âge du Fer, agglomération ouverte, fouilles archéologiques, prospections géophysiques.

Abstract

A first Celtic sanctuary in Aquitaine. Results of excavations in 2020 on the open agglomeration of La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne)

The La Peyrouse site (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) lies beside a major protohistoric and ancient thoroughfare linking Agen and Périgueux (fig. 1). Fieldwalking since 2014 (directed by C. Chevillot) has revealed a large settlement occupied primarily between the 3rd century BC and the 2nd century AD. The plentiful archaeological evidence found on the site (glass costume ornamentation, metal objects, amphorae, ceramics, faunal remains, coins, etc.) spread over several hectares, suggests an extensive area of settlement (probably exceeding 40 ha). In the late Iron Age, the site also saw the development of intensive ironworking (from the mining of ore to smelting and smithing) that seems central to an understanding of the expansion of the La Peyrouse site in the La Tène period. Given its morphology, its chronology and the material discovered there, the La Peyrouse site was akin to the early major unfortified agglomerations that developed in the 3rd century BC in temperate Europe. These agglomerations stood apart in supporting a concentration of productive and commercial activities. Few sites of the kind are known in south-western France or more widely in Gaul, making the La Peyrouse site particularly valuable to an understanding of the early stage of Celtic urbanisation.

To gain a more precise idea of the site's extent, layout and environment, geophysical surveys have been conducted since 2019 as part of the Région Nouvelle-Aquitaine RAPSODIE project (directed by E. Hiriart and V. Mathé). These have provided a clearer picture of the extent and layout of the inhabited area (fig. 2). More particularly, they have revealed, on the highest point of the site (fig. 21), a ditch-lined quadrangular enclosure similar in plan to many La Tène sanctuaries recorded in Gaul (fig. 22 and fig. 23). The enclosure has been mapped (by magnetic and electrical methods) and a resistivity section surveyed (fig. 3). The first excavations were undertaken in 2020 (directed by E. Hiriart) to explore the eastern part of the building (fig. 4) which lies beneath a truffle orchard. The excavation footprint was

adapted to this constraint and covers a 6 m-wide, 36 m-long strip with a total area of 213 m². This arrangement means the building can be viewed without interruption from north to south and the north, south and east ditches explored together with the interior of the structure and, in the centre of the survey area, the rear of any entranceway (fig. 5).

This paper begins with a round-up of current research and a presentation of available knowledge about the La Peyrouse site. It focuses more specifically on the results of geophysical prospecting that have revealed the building and guided archaeological research in a reasoned manner. The paper then sets about a detailed presentation of the findings from excavations. On the one hand, the description of the main structures unearthed provides an outline of the stratigraphic dynamics and of the building's architecture and its chronology despite the absence of any living floor (fig. 6 and fig. 7). On the other hand, the purpose is to reveal the main characteristics of the archaeological material the facies of which is closely related to that of other La Tène sanctuaries recorded in Gaul. Some of the items discovered most certainly reflect ritual practices: cut coins (fig. 16), weaponry (including a sword bearing traces of ritual breakage and 32 arrowheads; fig. 19 and fig. 20), glassware, ceramics (with high proportions of beakers and micro-vases; fig. 12), small metal items (including several fibula brooches; fig. 17 and fig. 18), faunal remains (fig. 13 and fig. 14), human bones (fig. 15), and so on. Despite the non-negligible presence of amphorae (fig. 9), mention should also be made of two objects imported from the Mediterranean: a bearded Silenus mask decorating a black varnished wine jug of Etruscan manufacture (fig. 10) and a fragment from the belly of a Hellenistic, mosaic-like, moulded glass vessel (fig. 11). Such finds show that La Peyrouse and more especially the local elites were part of a long-distance trading network.

The general top-stripping of occupation levels precludes stratigraphic relations from being established among the

various structures recorded in 2020. This taphonomic bias impedes the understanding of chronological and architectural changes to the building. While there are strong suppositions for different architectural states, the evidence available at this stage does not allow precise phasing to be established. For the time being, the built environment has to be dated primarily on the basis of its typo-chronology. The ceramic material points to a coherent and homogenous assemblage dating almost exclusively from the mid-2nd to the mid-1st century BC. The amphorae and metal items (especially the fibulae) also point to a La Tène D1 horizon possibly extending into the La Tène D2a. However, a number of sporadic items (coins, fibulae, black-varnished ceramics) are indicative of earlier time horizons, attributable to the La Tène C. In addition, surface backfills have yielded material attributable to Roman times (architectural terracotta, coins, etc.).

Decorative features such as marble or pigments have also been found (and the pigments analysed; fig. 8). These probably attest to a built environment of Antiquity. The suggestion of a possible Gallo-Roman *fanum* cannot be ruled out, but the evidence is too skimpy at present.

In short, all of the evidence from this first excavation campaign confirms the religious purpose of the building, making it the first recorded Celtic sanctuary in Aquitaine to date. The wealth and diversity of the data collected provides an outline of the site's history and serves for some comparative thinking about cult spaces that can be extended to the rest of Gaul.

KEYWORDS

Sanctuary, Iron Age, open agglomeration, archaeological excavations, geophysical surveys.

INTRODUCTION

Le site de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) se situe en bord d'une voie protohistorique et antique majeure unissant Agen et Périgueux¹. Les prospections pédestres menées depuis 2014 ont révélé l'existence d'une vaste agglomération ouverte à vocation artisanale et commerciale dont la chronologie d'occupation s'inscrit principalement entre le III^e s. a.C. et le II^e s. p.C. En effet, les indices archéologiques abondants retrouvés sur le site, répartis sur plusieurs hectares, laissent pressentir une vaste étendue d'occupation (probablement plus de 40 ha)².

Afin d'appréhender plus précisément l'étendue, l'organisation et l'environnement du site, des prospections géophysiques ont été menées à partir de 2019 dans le cadre du projet Région Nouvelle-Aquitaine RAPSODIE. Celles-ci ont permis de mieux cerner l'extension ainsi que l'organisation de l'habitat. Elles ont notamment mis en évidence, sur le point culminant du site, un bâtiment quadrangulaire dont le plan se rattache à celui d'autres sanctuaires gaulois du second âge du Fer. La première campagne de fouilles qui s'est déroulée en 2020 (dir. E. Hiriart) a permis d'explorer la partie orientale de l'édifice et de confirmer la fonction cultuelle de celui-ci.

La présente contribution vise à documenter la découverte du premier sanctuaire laténien d'Aquitaine. Cet article débute par un état des recherches en cours et une présentation des connaissances disponibles sur le site de La Peyrouse, en s'attardant plus particulièrement sur le résultat des prospections géophysiques qui ont mis en évidence le bâtiment et permis d'orienter les opérations archéologiques de façon raisonnée. Ensuite, le propos s'attelle à la présentation détaillée des résultats issus des fouilles. D'une part, la description des principales structures mises au jour permet – malgré l'absence de niveau de sol d'occupation – d'esquisser une première vision des dynamiques stratigraphiques, de l'architecture du bâtiment et de sa chronologie. D'autre part, il s'agit d'exposer les principales caractéristiques du matériel archéologique dont le faciès se rattache étroitement à celui d'autres sanctuaires laténiens documentés en Gaule. Certains des objets découverts constituent assurément le reflet de pratiques rituelles et marquent la présence des officiants et des fidèles qui fréquentaient ce sanctuaire : pièces de monnaie coupées, armement, verrerie, céramiques, fibules, faune, ossements humains, etc. Il sied également de mentionner deux objets d'importation méditerranéenne : un masque de Silène barbu ornant une cœnochoé à vernis noir de production étrusque et un fragment de panse de verre moulé mosaïqué hellénistique. La présence de ce type d'objets traduit l'intégration de La Peyrouse, et tout particulièrement des élites locales, au sein de réseaux d'échanges à large échelle. La richesse et la variété des données acquises dès cette première campagne de fouilles permettent d'esquisser l'histoire du site et d'entamer, avec un élargissement au reste de la Gaule, une réflexion comparative sur les espaces cultuels.

LE SITE DE LA PEYROUSE

Le site de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne), découvert en 2014 par C. Chevillot, se situe sur la rive droite de la Dordogne (distante de 12 km), au sud du département éponyme (fig. 1, A). Le site archéologique domine la vallée du Caudeau, un affluent de la Dordogne situé 350 m plus au nord. Un autre cours d'eau, La Louyre, coule 2 km plus au sud (fig. 1, B). L'occupation s'étend sur un vaste plateau calcaire du campanien orienté N-O/S-O (entre c. 150 m et 170 m NGF ; fig. 1, C) où l'on trouve plusieurs points d'eau : on note notamment, dans le vallon méridional, la présence d'un puits et d'un aqueduc creusé dans le substrat calcaire, à 3,5 m sous le niveau de sol actuel (fig. 1, C). À proximité, dominant le vallon méridional,

1- Chevillot 2021.

2- Chevillot & Hiriart, dir. 2019 ; Hiriart & Chevillot, dir. 2020.

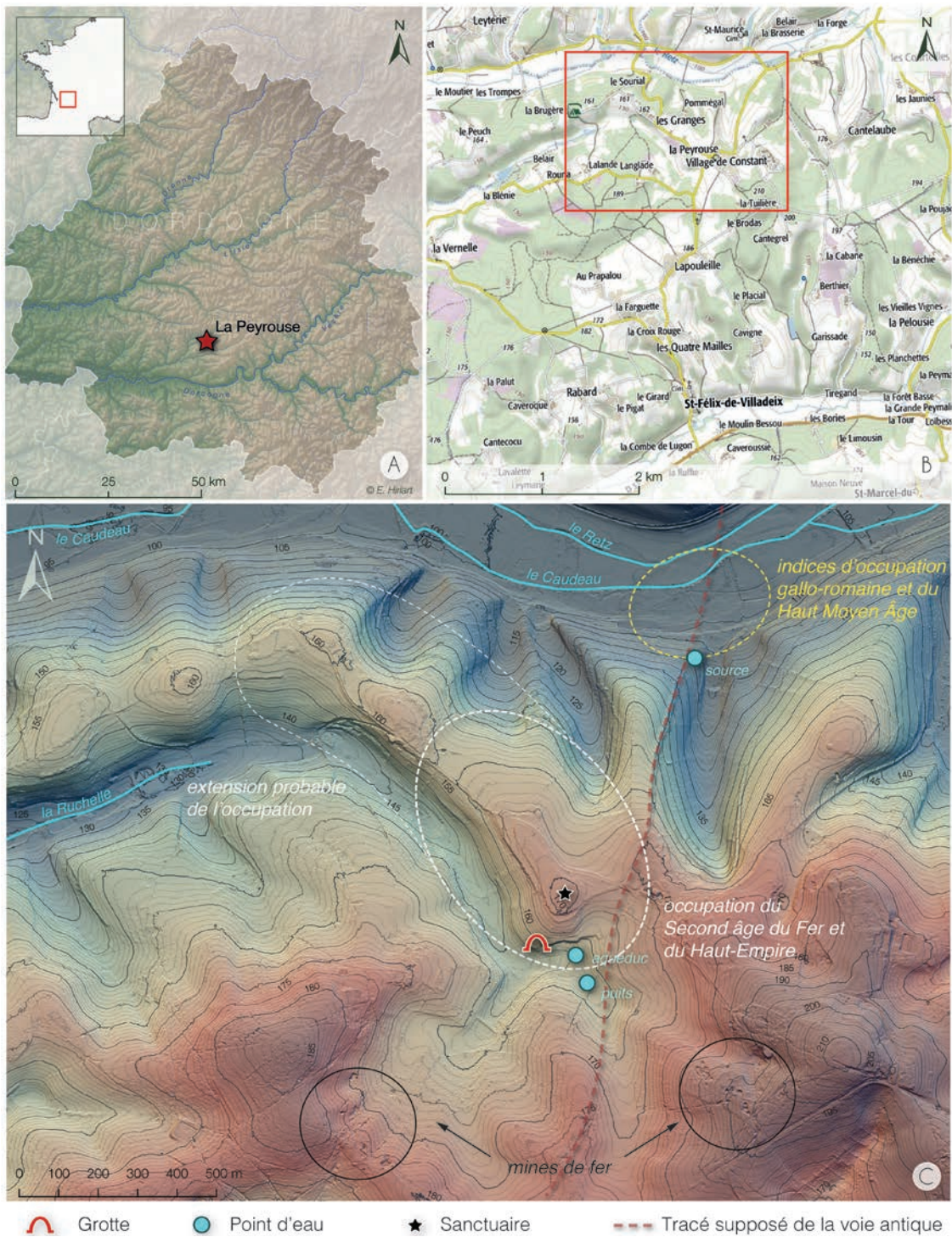


Fig. 1. Localisation du site de La Peyrouse. A et B : contexte géographique (E. Hiriart ; IGN) ; C : Environnement du site de La Peyrouse (E. Hiriart, d'après Chevillot 2016 ; fond RGE ALTI®).

Location of the La Peyrouse site. A and B: geographical setting (E. Hiriart; IGN); C: Environment of the La Peyrouse site (E. Hiriart, after Chevillot 2016; RGE ALTI® collection).

une cavité karstique non répertoriée sur la carte IGN a pu être documentée en parcelle 85 (fig. 1, C). Aucune trace de fortification n'est attestée autour du site.

Les prospections menées de 2014 à 2019 par C. Chevillot et l'équipe de l'ADRAHP³ ont révélé, sur plusieurs hectares, l'existence de vestiges mobiliers dont la chronologie s'étend du Paléolithique à l'époque moderne⁴. Deux principales phases d'occupation ont pu être mises en évidence, elles correspondent aux périodes de La Tène C-D (III^e-I^{er} s. a.C.) et du Haut-Empire (I^{er}-II^e s. p.C.)⁵.

L'agglomération celtique (III^e-I^{er} s. a.C.)

L'occupation laténienne, la principale en termes de durée et de superficie, a été reconnue sur une grande partie du plateau calcaire ainsi que sur le vallon méridional de ce dernier. Les premiers vestiges de l'âge du Fer semblent remonter à la fin du IV^e s. a.C. (La Tène B1). Toutefois, d'après l'étude des différents mobiliers archéologiques découverts en surface, c'est entre le III^e s. et le I^{er} s. a.C. que le site se trouve le plus densément habité.

Parmi le matériel attribuable à cette phase, il convient de souligner :

- la présence d'un lot important de bracelets et perles en verre typiques des productions des III^e, II^e et I^{er} s. a.C. et d'un exceptionnel déchet associé à cette production ;
- une profusion d'objets en fer (ustensiles de cuisine, outils artisanaux et agricoles, quincaillerie, etc.) ;
- les céramiques communes de La Tène C-D, typiques des productions pétrocores (écuelles à bord rentrant, pots culinaires, gobelets à boire ; inversement, les *terra nigra* sont très rares) ;
- l'abondance de la faune, dominée par le porc, le bœuf et les ovicapridés ;
- le ramassage de 1776 fragments d'amphores lors des prospections⁶ (449 NMI). Il s'agit principalement de Dressel 1A, mais également de gréco-italiques et en moindre mesure de Dressel 1B⁷. D'ores et déjà, cette quantité⁸ situe La Peyrouse au rang des sites de la Gaule qui ont livré un nombre considérable d'importations⁹ ;
- la trouvaille de plus d'une centaine de pièces de monnaies gauloises dont le faciès chronologique (essentiellement compris entre le milieu du III^e s. a.C. et le milieu du II^e s. a.C.) renvoie à une période précoce des monnayages celtiques.

L'artisanat occupe une place prépondérante au sein des activités caractérisées sur le site. Il convient de noter la découverte d'un déchet de verre que l'analyse a pu relier au travail du verre laténien¹⁰. Une quinzaine de kilogrammes de scories de fer ont été prélevés lors des prospections de 2019. Ce corpus présentait des déchets issus à la fois de réduction et de forge. Leur présence associée à des lieux d'extraction du minerai en périphérie de La Peyrouse atteste d'une métallurgie du fer très développée, allant de l'extraction du minerai aux travaux de réduction et de forge¹¹. La suspicion de datation laténienne de ces vestiges est confirmée par la découverte de scories de forge et de réduction, en contexte, lors de la fouille de 2020. Le rôle du fer et de l'artisanat qui lui est associé paraît aujourd'hui central pour appréhender l'essor que connaît le site de La Peyrouse à l'époque laténienne.

3- Association pour le Développement de la Recherche Archéologique et Historique en Périgord.

4- Chevillot 2015 ; Chevillot 2016 ; Chevillot 2017b ; Chevillot & Hiriart, dir. 2019.

5- Aucun hiatus majeur n'a été relevé entre les occupations laténienne et romaine.

6- Olmer 2019.

7- Toutes ces amphores sont connues pour circuler dès la seconde moitié du II^e s. et durant le I^{er} s. a.C. sur l'Isthme Aude-Garonne. D'autres types d'amphores sont attestés dont une Dressel 2/4 de Tarraconaise, une possible Lamboglia 2 et deux hypothétiques Rhodiennes (Olmer 2019).

8- D'autant plus importante si l'on considère qu'elle n'a été recueillie qu'en 5 ans de prospections.

9- Olmer 2019.

10- Rolland 2019.

11- Valette 2019.

L'agglomération de La Peyrouse entretient d'étroites relations avec celle de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde), distante de 60 km. Ces liens se perçoivent notamment au travers de la ressemblance de leur faciès monétaire¹² et de la présence, sur les deux sites, d'importantes collections de parures en verre, pourtant rares dans la région. Ces échanges entre Lacoste et La Peyrouse devaient reposer – du moins en partie – sur le commerce du fer (d'un côté la production manufacturière standardisée et massive à Lacoste ; de l'autre l'exploitation minière¹³, des activités de réduction et de forge à La Peyrouse¹⁴).

Au regard de sa morphologie, de sa chronologie et du matériel découvert, le site de La Peyrouse se rattache aux premières grandes agglomérations ouvertes (non fortifiées) qui se développent au cours du III^e s. a.C. en Europe tempérée. Ces agglomérations se distinguent par une concentration des activités productives et commerciales¹⁵. Peu de sites de ce profil sont connus dans le Sud-Ouest et plus largement en Gaule, ce qui rend le site de La Peyrouse particulièrement intéressant pour appréhender cette phase précoce de l'urbanisation celtique.

L'occupation datée du Haut-Empire

Les découvertes du Haut-Empire sont nombreuses sur le plateau (parcelles 817 et 89 notamment), avec notamment une quarantaine de pièces romaines, dont la chronologie couvre essentiellement les I^{er} et II^e s. p.C. (la période julio-claudienne est la mieux représentée). Le corpus de verres antiques mis au jour depuis 2014 est composé d'environ 253 fragments. La plupart d'entre eux semble se rapporter au Haut-Empire. Un grand nombre de fragments de *tegulae* sont également documentés.

Un nouveau site antique a été repéré en 2015 au lieu-dit "La Peyrouse Nord", sur la rive gauche du Caudeau (fig. 1, C). Il est proche d'une source captée probablement depuis la période laténienne et antique. Les recherches effectuées dans ce secteur ont permis de noter l'existence d'une large terrasse aménagée au pied de la source (parcelle 543). Il y a été découvert un demi-as de Nîmes et du mobilier s'étalant des I^{er} au VII^e s. p.C.¹⁶. Le matériel recueilli pourrait signaler des occupations relatives aux périodes gallo-romaine et mérovingienne (en lien avec le contrôle d'un gué sur le ruisseau ?).

LES PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES (J. Hantrais, V. Mathé)

L'intérêt scientifique du site de La Peyrouse a motivé le recours aux prospections géophysiques dans le but de préciser la structuration et l'extension maximale de l'agglomération reconnue, à l'instar des recherches menées à Roseldorf¹⁷ (Autriche) et Nĕmčice¹⁸ (République Tchèque). Depuis 2019, plusieurs campagnes géophysiques ont été mises en œuvre à La Peyrouse d'abord dans le cadre d'un stage de master, puis d'une thèse de doctorat intégrée au projet RAPSODIE. L'objectif est d'explorer l'environnement du site pour rechercher et cartographier des aménagements qui structurent cette occupation étendue (fossés, fosses, structures artisanales, voies...).

Dans un premier temps, la méthode magnétique s'imposait comme étant à la fois la plus sensible et la plus rapide des méthodes à mettre en œuvre. La prospection a été réalisée à l'aide d'un gradiomètre de type Ferex (*Foerster Institut*) muni de quatre capteurs verticaux. Cette configuration permet de couvrir plus d'1 ha par jour, avec une sensibilité de l'ordre de 0,3 nT/m (nanoTesla par mètre), suffisante pour détecter des

12- Hiriart 2018 ; Hiriart 2019.

13- Des fosses d'extraction de minerai de fer – ou ferrières – ont été documentées, par Lidar et par prospection pédestre aux environs immédiats du site (fig. 1, C). Des recherches sont en cours (resp. A. Beyrie) afin de préciser la chronologie de ces mines à ciel ouvert.

14- Sireix 2013 ; Hiriart & Chevillot, dir. 2020.

15- Fichtl 2013b.

16- Chevillot 2016.

17- Holzer 2014.

18- Křivánek 2016.

structures fossoyées creusées dans un substrat calcaire¹⁹ ou des maçonneries en calcaire recouvertes de terre²⁰. Elle peut également mettre en évidence des structures de combustion telles que des fours ou des foyers²¹. Les mesures ont été acquises selon une maille rectangulaire de 0,1 m sur 0,5 m.

À l'issue de cette première approche extensive, des prospections électriques ont ciblé des anomalies remarquables afin de préciser leur interprétation. Certaines ont alors fait l'objet d'une cartographie de résistivité apparente en configuration pôle-pôle avec un résistivimètre RM15 (*Geoscan Research*). Le dispositif a été choisi pour obtenir une profondeur d'investigation de l'ordre de 0.5 m. Les mesures ont été acquises selon une maille carrée de 0.5 m de côté. Enfin, sur la base de ces cartes géophysiques, les mêmes anomalies ciblées ont été recoupées par des sections de résistivité électrique afin d'y apporter une vision verticale. Un résistivimètre Terrameter LS (*Abem*) en configuration dipôle-dipôle a été utilisé pour obtenir l'équivalent de coupe d'une profondeur de 3 m.

Dès les premières campagnes, la prospection magnétique a livré une multitude d'anomalies, cartographiées sur une surface d'environ 6 ha (fig. 2). La clarté des résultats est très hétérogène en fonction des zones, rendant difficile à certains endroits l'identification et l'interprétation des anomalies détectées. D'après la topographie du site, quelques-unes semblent d'origine naturelle (rupture de pente, diaclases). Parmi les anomalies présumées d'origine archéologique, on notera de larges et intenses anomalies magnétiques au nord de la carte²² (disposées sur les flancs d'une tête de vallon). Elles s'intègrent dans un nuage d'autres perturbations indéterminées, au sein duquel aucune organisation n'est perceptible. Cette densité d'anomalies est très probablement due à une forte occupation anthropique. Toutefois, en l'état, la structuration précise de cette occupation reste inconnue.

Sur la partie sommitale du site, actuellement recouverte d'arbres truffiers, la carte présente au contraire un contraste magnétique très clair qui a facilité la lecture et l'interprétation de vestiges archéologiques présumés. La qualité du signal a permis de détecter plusieurs groupes de quatre anomalies ponctuelles formant chacun des bâtiments quadrangulaires d'environ 2,50 m à 3 m de côté. Ces petites structures peuvent correspondre à des greniers sur poteaux.

L'ensemble d'anomalies le plus remarquable se situe dans la même parcelle. Il s'agit d'un enclos quadrangulaire d'environ 25 m de côté (fig. 3, A). Ses limites sont identifiées par quatre anomalies linéaires dont la géométrie et la nature du signal ont conduit à les interpréter comme des tranchées. Ces structures délimitent un espace interne aménagé d'environ 700 m². La plupart de ces aménagements est matérialisée par des anomalies magnétiques ponctuelles repérées à l'intérieur de l'enclos et assimilées à des structures fossoyées. Parmi les plus remarquables, un groupe d'anomalies subcirculaires, aux deux pôles magnétiques bien visibles, se détache très nettement au centre de l'espace. Outre cet ensemble de structures dipolaires, la partie est de l'enclos est marquée par deux anomalies de forte intensité magnétique, qui laisse présumer ici l'existence d'un aménagement d'entrée. Enfin, les limites fossoyées sud et ouest sont doublées à l'intérieur par des anomalies linéaires peu larges et qui s'interrompent dans l'angle sud-ouest.

L'enclos a fait l'objet d'une cartographie et d'une section de résistivité électrique. Les quatre tranchées de délimitation sont caractérisées par des anomalies linéaires de faible résistivité, plus ou moins bien marquées selon les faces (fig. 3, B). Ce léger contraste a suffi pour dévoiler une interruption au centre de la section orientale, qui, avec les deux anomalies magnétiques internes à proximité, confirme la présence d'un système d'entrée. Enfin, la section de résistivité électrique indique une épaisseur sédimentaire très faible : le substrat calcaire se situe en effet à quelques dizaines de centimètres de la surface (fig. 3, C). Les limites méridionale et orientale semblent conservées sur 0,70 à 0,80 m de profondeur. La section recoupe également deux longues anomalies détectées en prospection magnétique, à une dizaine de mètres à l'est de l'enclos. Les deux creusements supposés sont conservés sur une profondeur d'environ 1 m. Ils bordent une anomalie très

19- Ard et al. 2015.

20- Mathé et al. 2011.

21- Mathé et al. 2019.

22- Un sondage archéologique réalisé en 2021 a révélé que ces anomalies sont d'origine géologique.



Fig. 2. Synthèse des prospections magnétiques réalisées sur le site de La Peyrouse (acquisitions et traitements : V. Mathé, J. Hantrais, P. Corfmat).

Summary of magnetic surveys on the La Peyrouse site (data acquisition and processing: V. Mathé, J. Hantrais and P. Corfmat).

résistante horizontale d'environ 5 m de large. Cet ensemble parallèle à deux des faces de l'enclos laisse supposer l'existence d'une voie constituée d'une bande roulante et de deux fossés bordiers²³.

La qualité et la richesse des résultats obtenus dans le cadre des recherches menées sur le site de La Peyrouse témoignent de l'intérêt primordial des prospections géophysiques. La connaissance de cette

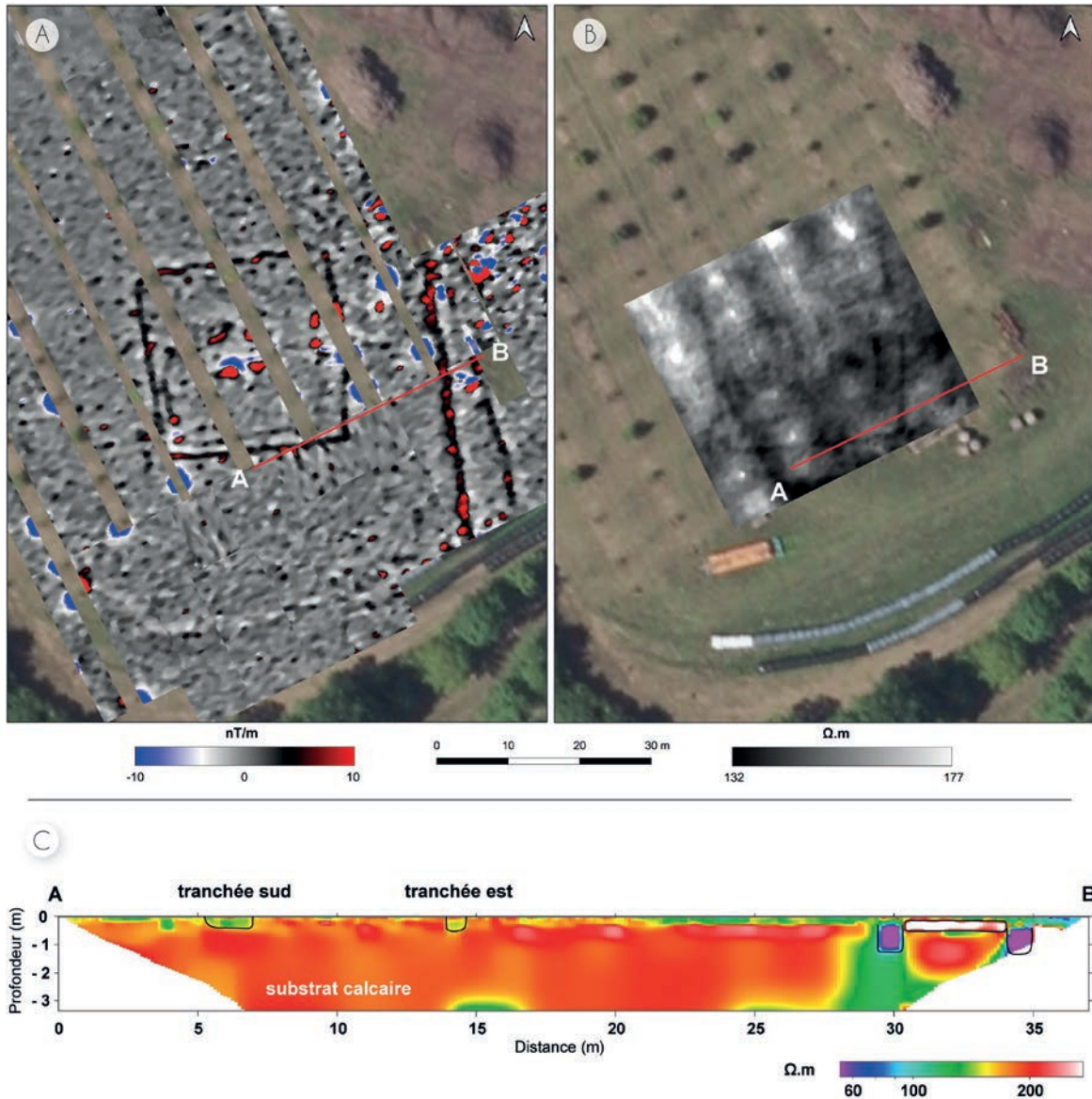


Fig. 3. A- Carte des anomalies magnétiques ; B- Cartographie de résistivité apparente ; C- Section de résistivité électrique. Données ciblées sur l'enclos quadrangulaire (acquisition et traitement : V. Mathé, J. Hantrais, P. Corfmat).

A- Map of magnetic anomalies; B- Map of apparent resistivity; C- Electrical resistivity section. Data targeted at the quadrangular enclosure (data acquisition and processing: V. Mathé, J. Hantrais and P. Corfmat).

23- Un sondage mené en 2021 infirme cette hypothèse. Il s'agit de deux fractures naturelles.

agglomération a été en effet considérablement renouvelée grâce à la découverte de vestiges totalement inédits.

Ainsi, dès les premières campagnes de prospections magnétiques, les cartes ont révélé l'existence d'une occupation étendue sur plus de 6 ha et structurée, en partie, autour d'un espace dédié à des activités artisanales et d'un enclos cultuel. Le bâtiment en question a fait l'objet d'une approche géophysique multi-méthode qui a permis de livrer une première vision planimétrique et verticale de la structure, dont le plan restitué rappelle d'ailleurs une série de sanctuaires connus en Europe celtique²⁴.

La fonction cultuelle supposée du bâtiment se devait toutefois d'être confirmée par des données fonctionnelles et chronologiques plus précises, qui font généralement défaut à l'issue des prospections géophysiques. Une fouille archéologique menée sur la base des cartes géophysiques a permis par conséquent de garantir l'existence d'un sanctuaire au sein de l'agglomération de La Peyrouse, et de combler ainsi la lacune documentaire.

LA CAMPAGNE DE FOUILLE DE 2020 (E. Hiriart)

La campagne de fouilles de 2020 a ciblé la partie orientale de l'édifice quadrangulaire dévoilé par les prospections géophysiques²⁵. Ce bâtiment présente la particularité de se trouver sous une exploitation d'arbres truffiers. L'emprise de la fouille s'est adaptée à cette contrainte et couvre une "bande" orientée NNO-SSE, large de 6 m et longue de 36 m, pour une superficie totale de 213 m². Cette configuration a permis de disposer d'une lisibilité continue du nord au sud du bâtiment et d'explorer les fossés nord et sud, l'intérieur de la structure ainsi que l'arrière de l'éventuel dispositif d'entrée (au centre du sondage ; fig. 4).

Le substrat calcaire a été atteint entre 0,15 m et 0,25 m au-dessous du niveau de sol actuel. Deux couches superficielles recouvrent de façon homogène la zone fouillée. Elles sont imputables à des dynamiques sédimentaires et/ou à des travaux agricoles récents. Aucun niveau de sol d'occupation n'a été observé sur l'emprise du sondage. Cette absence de préservation est due à une érosion d'origine naturelle et anthropique.

La surface de décapage atteinte, de nombreuses structures, creusées dans le substrat calcaire, apparaissent. Celles-ci présentent des comblements terreux plus ou moins chargés en inclusions de gravillons, de cailloux ou de blocs calcaires.

Plusieurs structures constitutives du bâtiment ont été mises au jour lors des fouilles de 2020 (fig. 5, A ; fig. 6). Leurs dimensions originelles ne peuvent être restituées en raison de l'érosion qui a entamé les niveaux de sol et du substrat. Les profondeurs mentionnées ici correspondent à celles conservées sous le niveau de décapage (fig. 5, A et B).

L'ENCEINTE PALISSADÉE (F6, F7, F8)

L'enceinte quadrangulaire du sanctuaire a été révélée, aux deux extrémités du sondage, sur ses côtés nord (F6), sud (F8) et est (F7). Le fossé présente une morphologie comparable sur l'ensemble des sections exhumées en 2020. Il se caractérise par un profil en U taillé à même le calcaire. Sa largeur est de 0,70 à 0,80 m dans sa partie supérieure et de 0,30 à 0,40 m dans sa partie inférieure. Sa profondeur maximale conservée est de 0,70 m pour le côté nord et de 0,62 m pour les côtés sud et est. Les observations effectuées aussi bien en coupe qu'en plan indiquent que cette structure correspond à une tranchée de fondation d'un puissant mur de palissade, probablement haut de plusieurs mètres.

Les dynamiques de comblement et les modalités de disposition de la palissade diffèrent entre le Fait 6 et les Faits 7 et 8 (fig. 6). Au nord, F6 présente deux dispositifs de calages latéraux qui témoignent d'une

24- Mantel 1997 ; Brunaux & Malagoli 2003 ; Nouvel 2006 ; Joly & Barral 2007 ; Maniquet 2009b ; Poux & Demierre, dir. 2015 ; Maguer 2015a.

25- Hiriart *et al.* 2021.

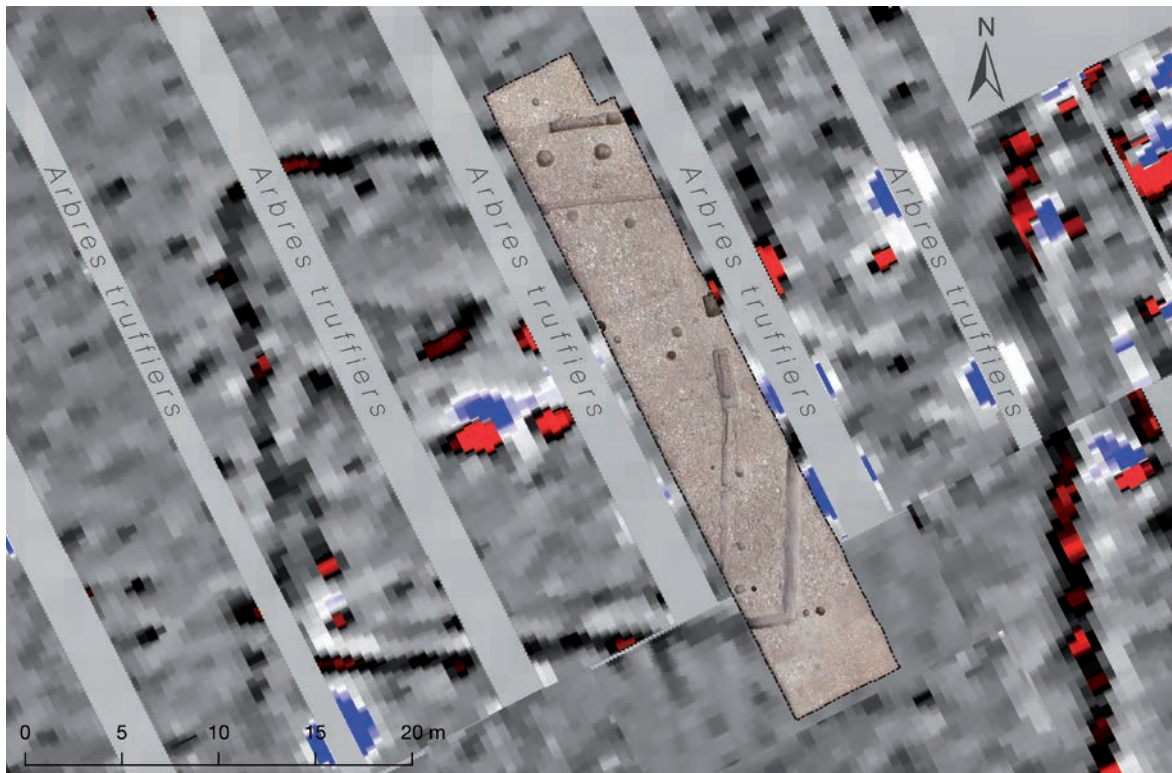


Fig. 4. Orthophotographie de fin de fouille (Cl. Coutelier) et prospections géophysiques par méthode magnétique (données V. Mathé, J. Hantrais, P. Corfmat) (DAO E. Hiriart).

Orthophotograph at the end of excavation (C. Coutelier) and geophysical surveys by magnetic method (data V. Mathé, J. Hantrais and P. Corfmat) (CAD E. Hiriart).

palissade disposée au centre du fossé et reposant peut-être sur des poteaux non-jointifs, comme pourrait le suggérer l'observation de gros blocs calcaires espacés au fond du fossé (fig. 7, A). Au sud (F8) et à l'est (F7), la présence de surcreusements dans le calcaire, au fond du fossé, pourrait témoigner de réaménagements. Les Faits 7 et 8 présentent un seul dispositif de calage venant plaquer de l'extérieur vers l'intérieur la palissade sur la paroi interne du fossé (fig. 7, F). Sur le côté oriental (de façade) une rigole est creusée dans le fond du fossé F7 probablement en vue d'améliorer l'ancrage des poteaux jointifs²⁶.

Le caractère déstructuré et poreux des comblements (notamment des dispositifs de calage) semble témoigner d'un remaniement ou d'un arrachage des palissades, suivi d'un rebouchage rapide.

Les fouilles ultérieures permettront de vérifier si le fossé était interrompu dans l'axe de l'entrée orientale (à l'instar de la tranchée F38), ou bien s'il se révèle continu.

L'enclos de La Peyrouse possède un profil et un module comparables aux fossés laténiens mis en évidence à Tintignac (Corrèze), d'une largeur moyenne de 0,90 m et d'une profondeur de 0,80 m²⁷. Parmi les parallèles

26- À Corent, la base du fossé (qui sert d'ancrage à une enceinte palissadée) forme également une rigole. Celle-ci est plus large : 0,70 m, contre 0,30 à 0,40 m à La Peyrouse (Poux & Demierre, dir. 2015, 50-51, 57).

27- Maniquet 2004, 30 ; Maniquet 2007.

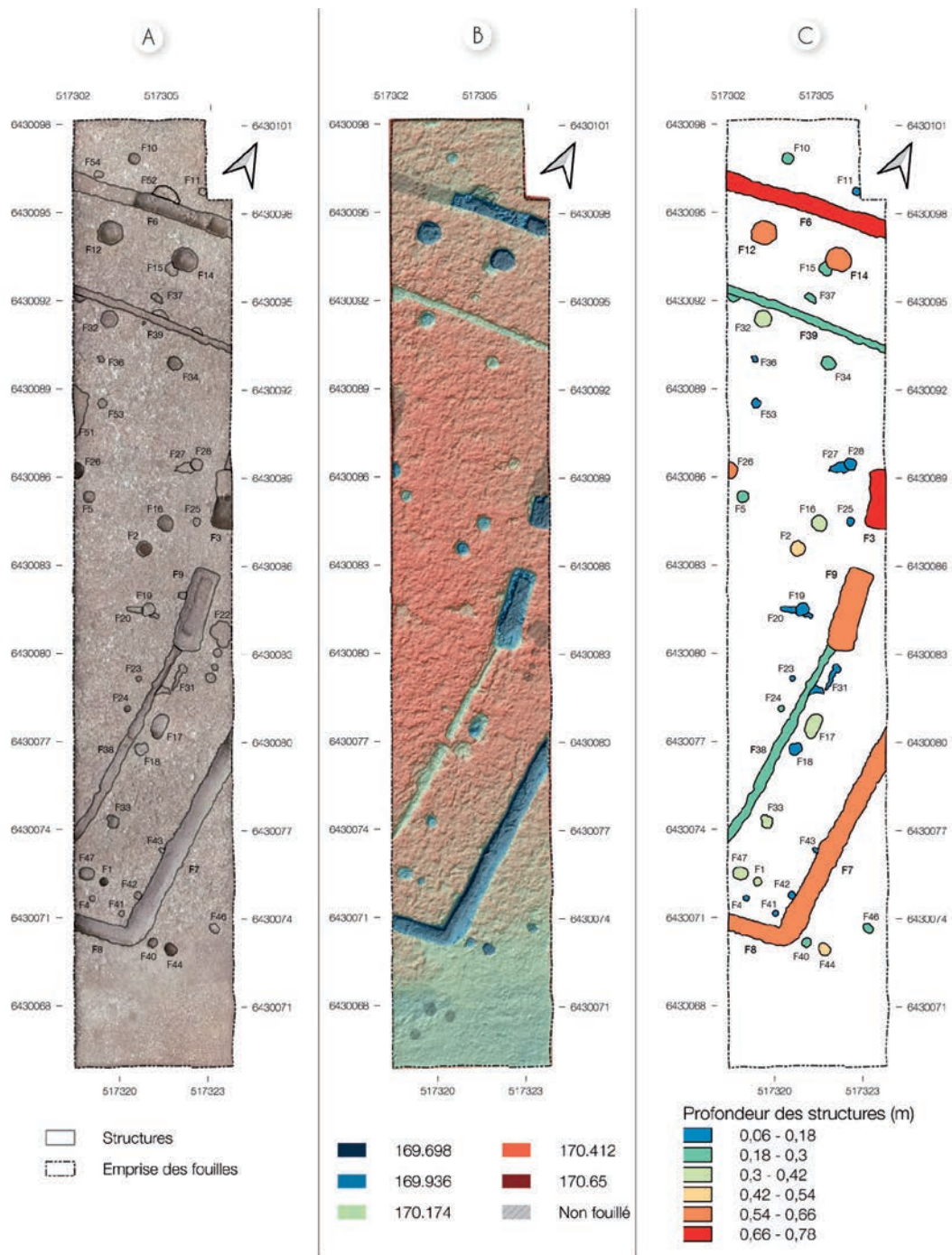


Fig. 5. A- Orthophotographie de fin de fouille et structures mises au jour (C. Coutelier ; E. Hiriart) ; B- Modèle numérique de terrain (altitude en m ; E. Hiriart) ; C- Analyse spatiale des structures en fonction de leur profondeur maximale (E. Hiriart).

A- Orthophotograph at the end of excavation and structures revealed (C. Coutelier; E. Hiriart); B- Digital elevation model (altitude in m; E. Hiriart); C- Spatial analysis of structures by their maximum depth (E. Hiriart).

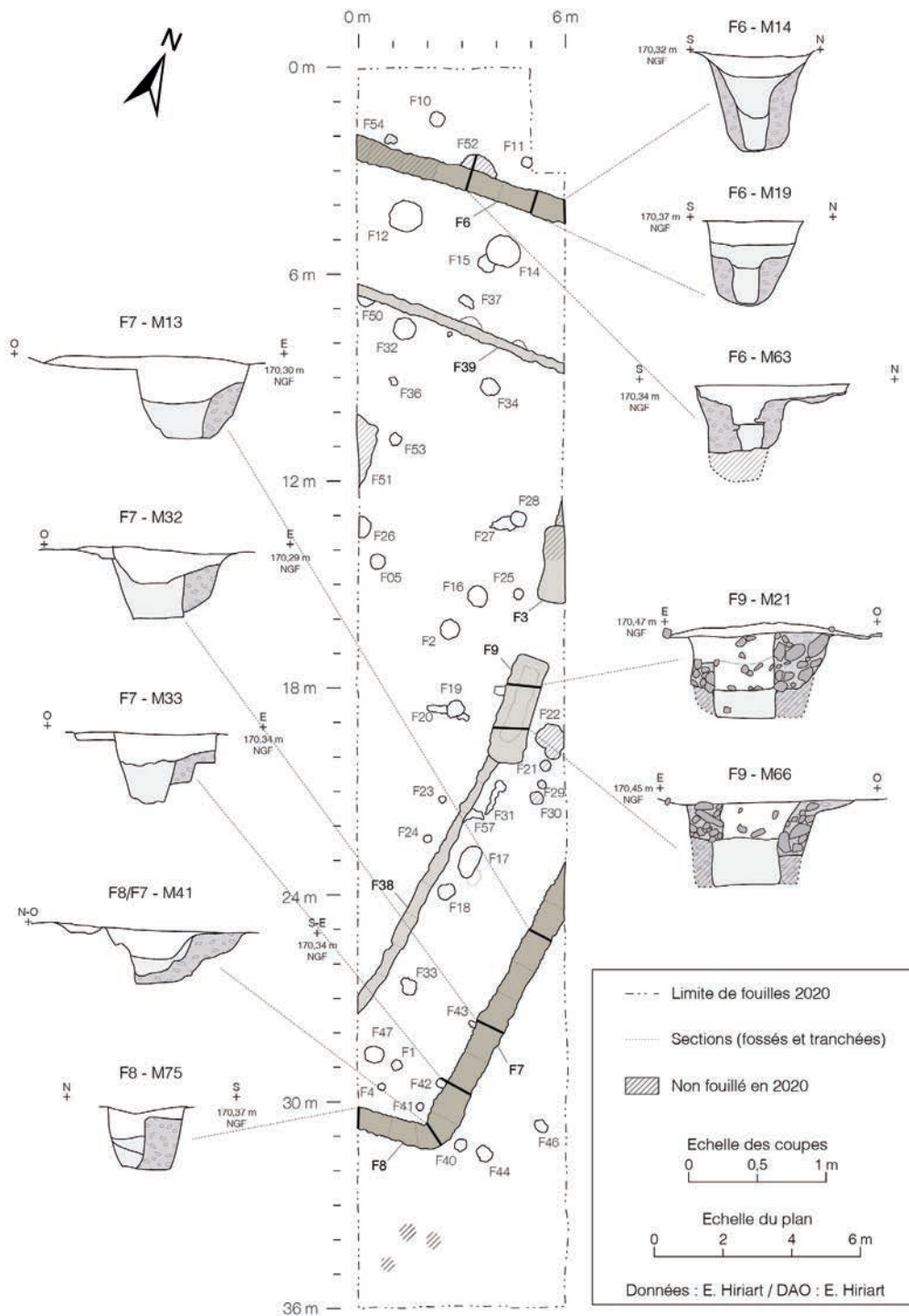


Fig. 6. Plan de localisation des structures documentées lors de la campagne de fouilles de 2020 ; coupes des fossés F6, F7, F8 et de la fosse F9 (Données et DAO E. Hiriart).

Location plan of structures recorded in the 2020 excavation campaign; sections of ditches F6, F7, F8 and pit F9 (Data and CAD: E. Hiriart).



Fig. 7. A- Fossé F6, coupe est ; B- Tranchée F39 ; C- Trou de poteau F14 ; D- Fosse F3, coupe nord ; E- Fosse F9, coupe sud ; F- Fossé F7 avec "banquette" de calage (US 1106).

A- Ditch F6, east section; B- Trench F39; C- Posthole F14; D- Pit F3, north section; E- Pit F9, south section; F- Ditch F7 with "benchmark" (US 1106).

régionaux, on peut également citer les tranchées d'installation de palissade d'Imphy "La Garenne"²⁸ (Nièvre) et du Gué-de-Sciaux à Antigny²⁹ (Vienne).

Les fossés possèdent également une portée éminemment symbolique. L'enclos délimite l'espace sacré et marque une séparation entre le religieux et le profane³⁰. L'enceinte palissadée rend l'intérieur du sanctuaire invisible au monde extérieur et préserve l'activité cultuelle³¹.

28- Stephenson 2011.

29- Maguer *et al.* 2019, 212.

30- Brunaux & Malagoli 2003, 19 ; Nouvel 2006.

31- Brunaux & Malagoli 2003, 19.

LES TRANCHÉES INTERNES (F38, F39)

À l'intérieur de l'enclos, deux tranchées rectilignes de faible profondeur (0,10 à 0,20 m) et de 0,20 à 0,30 m de largeur sont apparues (fig. 7, B). Le Fait 39, orienté O-E et le Fait 38, orienté S-N semblent doubler les côtés nord et est du fossé de l'enclos. Les Faits 39 et 38, à la morphologie et au comblement analogues, sont certainement équivalents. En effet, les prospections magnétiques permettent d'envisager que ces petites tranchées sont globalement continues (mis à part l'interruption orientale mis au jour par les fouilles de 2020³²) et dessinent un tracé quadrangulaire de c. 21 m de côté, dans l'espace interne du sanctuaire (fig. 6). Ces structures peu profondes, qui présentent des parois verticales et un fond plat et régulier, pourraient s'assimiler à une tranchée de fondation d'une paroi composée de poteaux de bois jointifs.

Il convient de noter que le Fait 39 est parallèle au côté nord de l'enclos (F39 se situe à une distance de c. 3,4 m du bord interne de F6) et que le Fait 38 l'est également avec le côté est de l'enclos (F38 se situe à une distance de c. 3 m du bord interne de F7). Ces structures pourraient donc hypothétiquement fonctionner ensemble. Néanmoins, pour l'heure, aucun élément ne permet d'affirmer avec certitude que les tranchées (F38 et F39) et l'enclos palissadé (F6, F7 et F8) soient contemporains et appartiennent à un même état architectural.³³ La tranchée (F38) s'interrompt à l'est, endroit où elle rejoint la fosse d'ancrage F9 au niveau de l'entrée du sanctuaire. La coupe longitudinale ne permet pas d'apprécier de rupture nette entre le comblement de la tranchée F38 et le comblement supérieur de la fosse F9, ce qui pourrait suggérer que ces deux structures sont contemporaines.

En dépit de ce lien avéré avec les fosses F3 et F9 (dont le mobilier renvoie à un horizon de La Tène D1), certains matériels mis au jour dans F38 et F39 soulèvent quelques interrogations quant à leur datation. On peut évoquer la présence d'une pièce en alliage cuivreux à légende *Luccios* (ISO 1130.4) datée de la période augustéenne précoce³⁴ (30-10 a.C.). Les niveaux supérieurs étant fortement perturbés, une redistribution du matériel par percolation n'est pas à exclure.

En guise de comparaison, le sanctuaire de Grand-Champ-Est à Bessines (Deux-Sèvres) a livré une tranchée interne aux caractéristiques proches : parois verticales, fond plat, largeur réduite (0,15 à 0,30 m) et faible profondeur (0,30 m)³⁵ (fig. 6). Un dispositif comparable, de plan carré, a également été mis en évidence à Saint-Maur dans l'Oise³⁶ (fig. 21). Dans ces deux cas, il s'agit de tranchées de fondation destinées à accueillir une palissade à poteaux jointifs disposés verticalement.

L'ENTRÉE DU SANCTUAIRE ET LES FOSSES D'ANCRAGE

L'entrée principale du sanctuaire est matérialisée par une interruption sur le côté oriental de la tranchée interne. L'accès, légèrement excentré vers de nord, est encadré par deux grandes fosses d'ancrage (F3 et F9 ; fig. 6). Ces structures rectangulaires, excavées dans le substrat, sont profondes (respectivement 0,78 m et 0,64 m sous le niveau de décapage) ; elles présentent un fond plat et des parois verticales (fig. 7, D et E). Le Fait 9, intégralement dégagé, mesure plus de 3 m de long pour une largeur de c. 1m. La fouille a révélé les restes d'imposants dispositifs de calage constitués de gros blocs calcaires (fig. 7, E). Il apparaît que les Faits 3 et 9 constituent d'importantes fosses d'ancrage destinées à accueillir plusieurs poteaux jointifs de section rectangulaire. Le négatif des poteaux permet de restituer, pour ces derniers, une largeur de 0,45 à 0,50 m. Le gabarit des fosses et des poteaux qu'elles contiennent révèle l'existence d'un ouvrage important (dont seule la partie arrière a été fouillée en 2020) interprétable comme un porche d'entrée monumental. Cette structure se développe certainement sur plusieurs mètres de hauteur et sur plusieurs niveaux ou étage(s).

32- Il n'est toutefois pas exclu que la tranchée s'interrompe également sur un autre côté.

33- Le résultat de la prospection magnétique laisse supposer que la tranchée est légèrement excentrée par rapport à l'enclos palissadé (fig. 4).

34- Hiriart 2022.

35- Maguer 2015a, 81.

36- Brunaux & Lambot 1991.

Bien que le plan complet de l'entrée ne soit pas entièrement connu, ces grandes fosses témoignent que le porche monumental se développe vers l'intérieur du sanctuaire, et vraisemblablement vers l'extérieur (comme probablement à Tintignac³⁷ ou à Corent³⁸).

La configuration de l'entrée évoque précisément celles de plusieurs sanctuaires de Gaule : à Grand-Champ-Est (Bessines, Deux-Sèvres), le passage oriental se trouve encadré par deux fosses à fond plat situées au débouché des tranchées internes³⁹ (fig. 21) ; à Saint-Maur (Oise) deux grands trous de poteaux encadrent l'accès au sanctuaire et marquent, sur côté est de la palissade interne, l'emplacement d'un important porche d'entrée⁴⁰ (fig. 21) ; à Mirebeau-sur Bèze (période 2a ; LT C2-D1a⁴¹) deux tranchées peu profondes s'achèvent sur d'imposantes fosses d'ancrage qui marquent l'entrée est du sanctuaire⁴² (fig. 22). Des porches monumentaux sont aussi documentés sur plusieurs autres sanctuaires (pour exemple Gournay-sur-Arronde, Imphy "La Garenne", Corent, etc.).

Les fosses d'ancrage F3 et F9 rappellent également les importants trous de poteaux rencontrés sur certains établissements aristocratiques ruraux, comme par exemple à Batilly-en-Gâtinais ou à Boynes⁴³ (Loiret). Ces trous – qui contiennent également plusieurs poteaux – marquent l'emplacement d'un porche ou d'une tour-porche⁴⁴. Des fouilles préventives ont révélé l'existence de portes monumentales sur les sites, géographiquement plus proches, de la ZAC Andromède à Blagnac (Haute-Garonne) et de La Plaine à Puylaurens⁴⁵ (Tarn). On peut également évoquer la porte monumentale de Puypinsou à Saint-Léon-sur-l'Isle en Dordogne⁴⁶.

À l'arrière des grandes fosses d'ancrage F3 et F9, on observe deux creusements circulaires peu profonds dotés d'encoches latérales (F19-20 et F27-28). Disposés de part et d'autre de l'axe d'entrée, ils pourraient correspondre à des éléments de contreventement destinés à renforcer la résistance du porche d'entrée. À l'instar de l'interprétation retenue pour l'enclos de la ZAC Andromède à Blagnac (Haute-Garonne), où une porte monumentale se trouve précédée d'aménagements à l'arrière de la structure, il est possible que ce dispositif ait parallèlement fait office d'auvent⁴⁷. L'existence d'un système de contreventement paraît plausible pour assurer la stabilité d'un ouvrage élevé soumis aux effets du vent, qui souffle parfois très fort sur le plateau de La Peyrouse.

L'espacement entre les deux fosses F3 et F9 matérialise un passage d'entrée relativement étroit, large de 1,6 m. Cette largeur d'entrée paraît concorder avec les standards connus en Gaule⁴⁸ : 1,5 m à Grand-Champ-Est⁴⁹ (Bessines, Deux-Sèvres) ; 2 m à Balloy⁵⁰ (Seine-et-Marne) ; un peu plus d'un mètre à Nitry⁵¹ (Yonne). À Corent, l'interruption se révèle un peu plus large⁵² (c. 3 m).

Deux indices suggèrent qu'une porte ferme la partie arrière du porche d'entrée. D'une part, une possible crapaudine (F25) a été mise en évidence (l'hypothèse a également été envisagée pour F19-20 et F27-28), ce qui confirmerait la présence d'une porte fermée de vantaux⁵³. D'autre part, un probable fragment de gâche

37- Maniquet 2007.

38- Poux & Demierre, dir. 2015.

39- Maguer 2015a. À la différence notable que le fossé du sanctuaire de Bessines est ouvert et ne présente pas de porche monumental.

40- Brunaux & Malagoli 2003, 70.

41- Cette période est contemporaine de la plupart des structures mises au jour à La Peyrouse en 2020.

42- Joly & Barral 2007, 60.

43- Fichtl 2013a.

44- Fichtl 2013a.

45- Grimbert 2015, 122 et 690. Dans le cas de La Plaine à Puylaurens il s'agit plus vraisemblablement d'une tour que d'une tour-porche.

46- Inédit ; fouille réalisée par C. Chevillot et F. Marembert en 2002 sur le tracé de l'A89.

47- Grimbert 2015, 122, 690.

48- Brunaux & Malagoli 2003, 20.

49- Maguer 2015a.

50- Brunaux & Malagoli 2003.

51- Nouvel 2011.

52- Poux & Demierre, dir. 2015, 57.

53- Brunaux & Malagoli 2003, 20 ; Maguer 2015b, 44.

de serrure provient de la fosse d'ancrage F9 (ISO 1112.1). Cet élément de serrurerie, attesté notamment à Manching⁵⁴, pourrait rendre compte d'un dispositif de fermeture de l'entrée du lieu de culte.

L'analyse géoarchéologique (réalisée par C. Vissac) a mis en évidence l'existence d'un sédiment perturbé probablement consécutif à l'arrachage de ces poteaux. Ces deux structures ont livré un mobilier archéologique intéressant qui constitue selon toute vraisemblance le reflet de pratiques votives. Pour le Fait 9, on peut souligner la présence, dans le comblement inférieur (US 1121), d'une pièce et d'un petit lingot d'or qui pourraient être interprétés comme des dépôts de fondations. Également dans le Fait 9, ont été mis au jour une épée ployée et cassée, huit pointes de flèche (ou pointe de lance miniature), plusieurs vases miniatures et des éléments de parure (bracelet en lignite, fibules). Le Fait 3, quant à lui, a livré huit autres pointes de flèche, quatre pièces de monnaies coupées (sacrifiées ?), une céramique à vernis noir d'origine étrusque arborant une tête de Silène et une perle en verre bien datée par sa typologie de La Tène D.

Le comblement des fosses F3 et F9 intervient rapidement suite au démantèlement des poteaux. En attestent les remontages céramiques constatés dans F3 entre le comblement supérieur (US 1101) et le comblement inférieur (US 1123), ainsi que dans F9 entre le comblement supérieur (US 1099) et le comblement inférieur (US 1121).

Les prochaines campagnes de fouille permettront de mieux appréhender l'architecture de l'entrée monumentale (et les pratiques qui lui sont associées). Toutefois, sa restitution complète ne pourra être effectuée qu'après la fouille totale du dispositif.

LES AUTRES STRUCTURES

Plusieurs trous de poteau, dont certains très imposants (notamment F16 et F2, peut-être reliés à l'aménagement de l'entrée ?) et la plupart de faible profondeur, sont documentés à l'intérieur de l'enclos (fig. 6). Leur fonction architecturale demeure encore peu perceptible. L'élargissement de la fenêtre d'observation devrait apporter des éléments de compréhension.

Deux grands trous de poteau (F12 et F14) sont à signaler au nord du sondage, situés à l'intérieur de l'enclos palissadé, à c. 0,70 m au sud de celui-ci. Les Faits 12 et 14 présentent un module et une morphologie comparables (respectivement un diamètre de 0,90 m et de 0,95 m et une profondeur de 0,58 m et de 0,63 m), un fond plat et des parois verticales (fig. 7, C). Ces deux structures, séparées de 2 m, fonctionnent probablement ensemble. Elles pourraient être liées à un dispositif de galerie dont la vision reste à ce jour trop partielle mais dont la continuité semble être révélée par les prospections magnétiques. Si tel est le cas, la configuration pourrait alors se révéler comparable à celle de Corent⁵⁵.

LES PIGMENTS ET LES ÉLÉMENTS DE DÉCOR (A. Mounier)

Plusieurs pigments "bleutés" ont été mis au jour lors de la fouille. Les huit échantillons analysés présentent en réalité une coloration plutôt grise sous microscope optique. Il semble que trois couches se superposent (fig. 8, A) : une couche support marron, une couche préparatoire blanche et une couche colorée supérieure grise. Les analyses par spectrométrie de réflectance par fibre optique dans le domaine du visible (FORS-VIS) indiquent l'absence d'un pigment bleu. Les courbes sont plates, sans bande spécifique avec un pourcentage de réflectance qui varie entre le blanc (100%) et le noir (0%), donc un gris obtenu en mélangeant un pigment blanc et un pigment noir. À titre comparatif, la fig. 8, B montre le spectre de réflectance caractéristique du bleu égyptien et celui obtenu sur les échantillons issus des fouilles. Les analyses élémentaires menées par MEB/EDS ont permis d'identifier les éléments présents, identiques à tous les échantillons, dans les trois couches observées. La couche support orangée est composée majoritairement de silicium, calcium, aluminium et fer ; les éléments traces sont : magnésium, sodium, potassium, phosphore et soufre (fig. 8, C).

54- Guillaumet 2003, 135.

55- Poux & Demierre, dir. 2015.

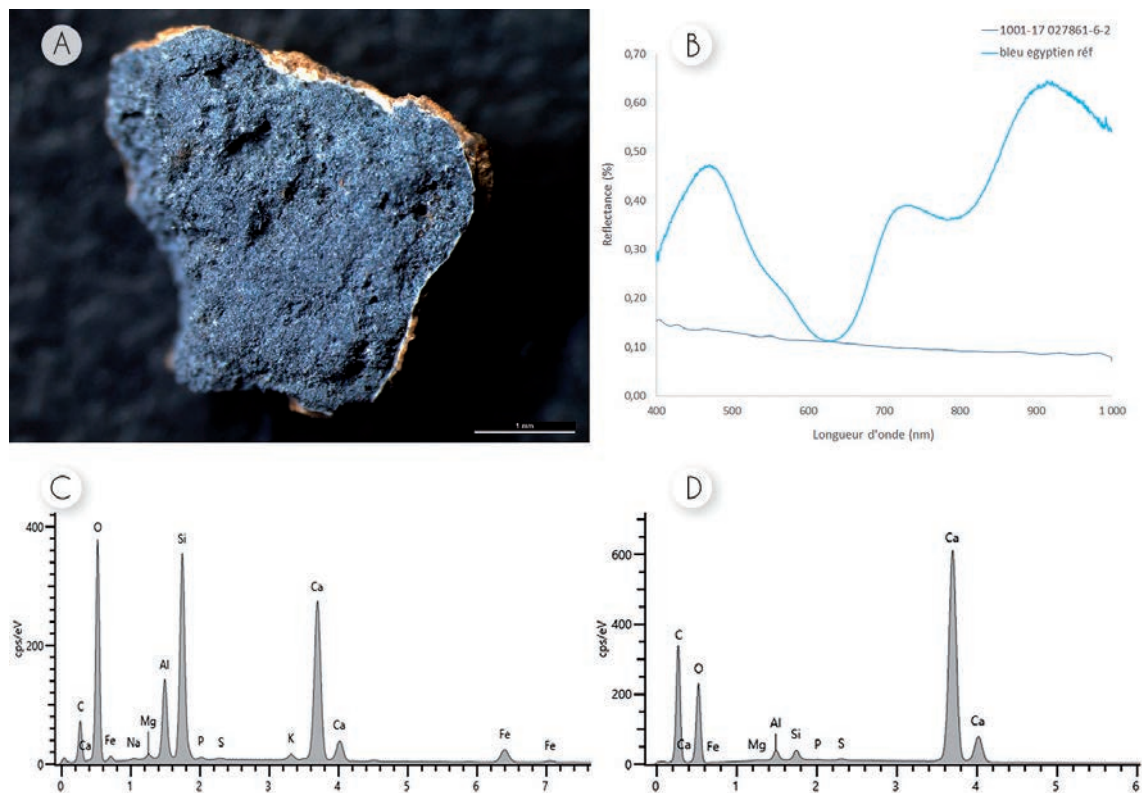


Fig. 8. A- Image au microscope optique de l'échantillon 1001-17 x25 montrant la superposition de trois couches (orangée, blanche et grise) ; B- Spectres de réflectance du bleu égyptien de référence et de celui obtenu dans la couche picturale grise sur l'échantillon 1001-17 ; C- Spectre EDS de l'échantillon 1001-16 de la couche support orange ; D- Spectre EDS du même échantillon, de la couche grise.

A- Sample 1001-17 under the microscope (x25) showing three superimposed layers (orangey, white and grey); B- Reflectance spectra of reference Egyptian blue and that from the grey layer of sample 1001-17; C- EDS spectrum of sample 1001-16 of the orange support layer; D- EDS spectrum of the grey layer from the same sample.

Une terre argileuse riche en fer de type torchis ou d'ocre rouge a été utilisée. Par-dessus, la couche blanche est composée en majorité de calcium indiquant l'emploi de carbonate de calcium, un pigment blanc. Enfin, la couche picturale grise se compose de calcium, aluminium et silicium et d'impuretés comme le magnésium, le phosphore, le soufre... (fig. 8, D). On note également que la bande du carbone est importante. Cela peut s'expliquer par la présence d'un matériau organique comme le noir de carbone.

Les analyses confirment l'absence d'un pigment bleu et vraisemblablement la présence d'un mélange de carbonate de calcium et de noir de carbone donnant un gris. On peut alors se demander pourquoi le gris peut être perçu comme bleu.

À l'époque gallo-romaine, nous pouvions attendre la présence de bleu égyptien (*caeruleum* pour les Romains) dont l'usage était largement développé en Gaule et attesté par de nombreuses boulettes de pigment retrouvées en fouilles dans les maisons gallo-romaines, notamment à Bibracte⁵⁶ et à Saint-Romain-en-Gal⁵⁷.

56- Delamare 2007, 61.

57- Barbet & Allag 1997, fig. 47

Il est fréquemment identifié dans les peintures murales jusqu'au IV^e s. p.C.⁵⁸ Par souci d'économie ou d'approvisionnement, les artisans avaient recours à ce que l'on appelle les "faux-bleus". En effet, selon la théorie d'Aristote exprimée dans son "Traité de la sensation et les choses sensibles", toutes les couleurs pouvaient être obtenues à partir d'un savant mélange de blanc et de noir. Le blanc et le noir étaient considérées comme des couleurs primaires, le clair et le sombre. Le noir était donc considéré comme le plus sombre des bleus.

Le véritable pigment bleu (bleu égyptien, azurite, lapis-lazuli, aérinite) est assez peu utilisé avant le XII^e s.⁵⁹ Au-delà de ces pigments bleus "objectifs", les mélanges de pigments bon marché, essentiellement blancs et noirs, ont été employés pour des raisons économiques, esthétiques, iconographiques, permettant d'obtenir objectivement des zones colorées grises, mais que l'on perçoit bleues. À l'époque médiévale, ces "faux-bleus" ont été observés dans plusieurs sites du sud-ouest de la France, en Dordogne, entre le XII^e et le XIV^e s.⁶⁰ La perception de cette couleur trouve une explication dans la classification du bleu en trois catégories : le bleu sémantique⁶¹ ; le bleu par contraste simultané⁶² ; enfin, le bleu dû à des phénomènes de diffusion préférentielle des courtes longueurs d'ondes (bleues) par les pigments blancs⁶³.

L'usage de ces "faux-bleus" dans les peintures antiques reste peu étudié et rare. D'autres sites où des gris ont été identifiés permettraient de recontextualiser les enduits peints découverts sur le sanctuaire de la Peyrouse. Ici, les pigments semblent témoigner de l'existence de peintures murales qui venaient probablement orner soit le sanctuaire (notamment la palissade ?), soit un bâtiment (antique ?) postérieur. En effet, la plupart des pigments proviennent de niveaux superficiels⁶⁴. La présence d'enduits peints est documentée sur plusieurs sanctuaires celtiques, notamment à Autun⁶⁵ (La Genetoye) ou à Tintignac (Corrèze) où des analyses ont mis en évidence l'usage de plusieurs pigments (carbone, oxyde de manganèse et hématite)⁶⁶.

Enfin, en ce qui concerne la présence d'autres éléments de décor, il convient d'évoquer la mise au jour de quelques fragments de marbre qui pourraient renvoyer à un bâti d'époque antique⁶⁷.

LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

La campagne de fouilles de 2020 a livré un abondant mobilier archéologique (2218 tessons de céramique, plus de 1100 restes de faune, 461 fragments d'amphore, 435 objets métalliques, etc.). La spatialisation du mobilier par sections de 1 mètre a permis d'appréhender finement les différences de répartition au sein des fossés et des tranchées. De façon générale, le mobilier mis au jour lors des fouilles se caractérise par la présence de vestiges remarquables. Par exemple, nous pouvons évoquer la découverte de micro-vases, d'armement (épée, orle de bouclier, talon de lance), de pointes de flèche, de pièces de monnaies mutilées, de fragments de crânes humains, etc. En cela, le faciès du matériel diffère de celui habituellement recueilli lors des prospections pédestres menées sur le plateau de La Peyrouse.

58- Couprie & Lemoigne 2004.

59- Pastoureau 2000.

60- Daniel et al. 2012.

61- Un gris sera perçu bleu si ce qui est représenté est symboliquement bleu (le ciel, la mer, le manteau de la Vierge).

62- Chevreul, au XIX^e s., a théorisé le fait qu'un gris sera perçu bleu lorsqu'il sera juxtaposé à du rouge et du jaune (Chevreul 1839), mais les peintres de l'Antiquité ont pu le découvrir empiriquement bien plus tôt.

63- Brill 1980.

64- 6 ex. dans l'US 1001 : décapage ; 1 ex. dans l'US 1038 : couche recouvrant F9 et 1 ex. dans l'US 1044 : comblement supérieur du fossé est F7.

65- Barral et al. 2019.

66- Maniquet et al. 2012.

67- Étude en cours.

La répartition de ces objets se révèle particulièrement dense au niveau des deux grandes fosses d'entrée du bâtiment⁶⁸ (épée, pointes de flèche, monnaies, lingot, perle en verre, fibules, etc.).

L'ensemble de ces indices évoque étroitement l'assemblage mobilier d'autres sanctuaires du monde celtique⁶⁹. De plus, de nombreux objets livrent des indices de manipulations spécifiques : sacrifices de monnaies, fragmentation du matériel céramique ou mutilations volontaires d'armes. Ces pratiques traduisent des gestes sacrificiels caractéristiques des contextes de sanctuaire⁷⁰. Pour saisir plus en détail ces réalités, une présentation sommaire du mobilier mis au jour lors de la campagne de fouilles de 2020 se révèle nécessaire.

Les amphores (F. Olmer)

Le lot d'amphore livré par la campagne 2020 s'élève à 461 fragments (NR) pour un NMI site de 13 individus (NMI bords). C'est un résultat qui révèle un potentiel très intéressant. Il semble que toutes les amphores soient des amphores vinaires italiques de type Dressel 1A, conformes à un faciès de LT D1a au regard des bords, tous relatifs à la classe 2 et la classe 2/3 de V. Guichard⁷¹. En l'état des connaissances, ces éléments ne permettent pas d'envisager des importations avant le milieu du II^e s. a.-C.

Du point de vue de la répartition des restes, il est très intéressant de constater que les éléments d'amphores ne sont pas dispersés sur l'ensemble de la zone (fig. 9). Quelques trous de poteau et des petites fosses en contiennent un peu mais cela semble assez anecdotique. Ce sont les fosses du porche et les fossés qui ont livré le plus de fragments d'amphores, 402 restes, soit 82% du total. La fosse F3, qui correspond à la structure nord du porche d'entrée a livré 30 restes de panses et la fosse F9 qui correspond à la structure sud du porche d'entrée a livré 25 restes, des panses également. Ce sont donc les fossés qui concentrent les découvertes : le fossé F6 (172 restes dont 7 bords, soit 37%), le fossé F7 (137 restes, dont 4 bords, soit 29%) et le fossé F8 (38 panses).

Sur les sanctuaires, les aspects taphonomiques sont révélateurs de pratiques de dépôts liés au sacré ou/et aux consommations publiques. En l'état, nous ne saurions donner un avis circonstancié sur le rôle des amphores, mais il est évident que des pratiques incluant des consommations de vin se sont déroulées à La Peyrouse. Toutefois, il n'a pas été observé de traces de coup, de "sabrage", de "décapitation" telles qu'a pu les mettre en évidence M. Poux⁷². Les éléments de formes semblent mêlés aux fragments de panses sans qu'il y ait, apparemment, eu de tri. Les amphores semblent avoir été cassées avant de se retrouver principalement dans les comblements de la tranchée de fondation de la palissade, en position secondaire. Le contexte nous porte à envisager la consommation de vin exclusivement dans le cadre de pratiques commensales liées au banquet politique ou aristocratique, connues dans les sanctuaires de l'époque laténienne. C'est un sujet qui n'a pas fait l'objet d'étude pour le sud-ouest de la France et le cas de La Peyrouse est en ce sens très intéressant puisque les nouvelles données viennent combler les lacunes sur ces pratiques dans cette partie de la Gaule. Les comparaisons sont à chercher dans la partie septentrionale de la Gaule, où une cinquantaine de sites nous permettent d'établir des comparaisons, certaines modestes ou d'autres conséquentes, qui témoignent exclusivement de pratiques de festins ou de banquets. Une vingtaine de sites livrent entre 5 et 10 amphores : Bennecourt "La butte du Moulin", Bruyères-sur-Oise⁷³, Nitry "Champagne"⁷⁴, Orcines "sommet du Puy-de-

68- On peut souligner une configuration analogue sur les deux fosses d'ancrage de la période 2a du sanctuaire (LT C1-D1a ; Joly & Barral 2007, 62).

69- Barral *et al.* 2019, 65.

70- Aubin & Meissonnier 1994 ; Barral *et al.* 2019.

71- Guichard 1997.

72- Poux 2004.

73- Poux 2004.

74- Nouvel 2011.

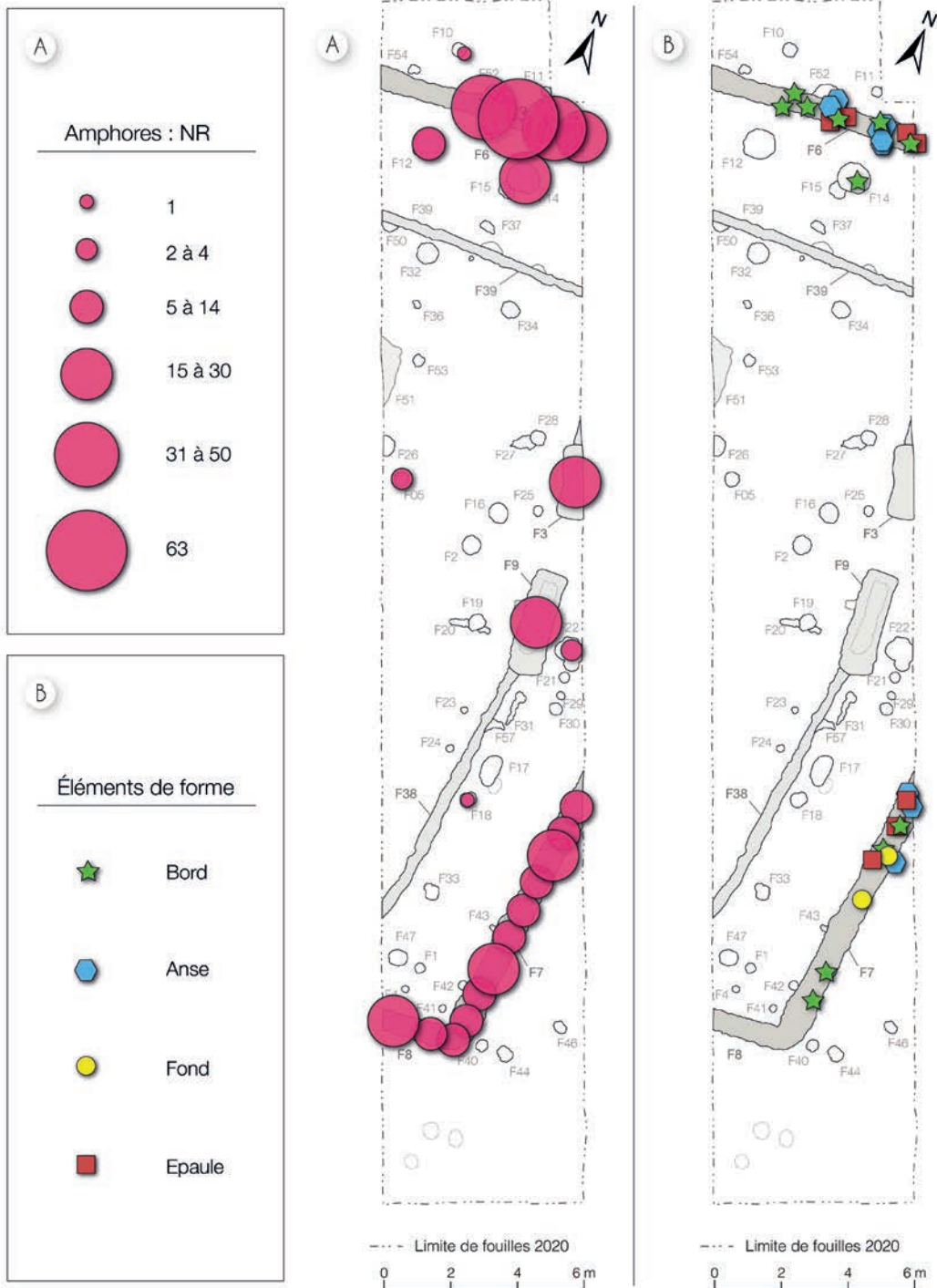


Fig. 9. Répartition des amphores par structure. A- Nombres de restes (NR) ; B- Éléments de forme (DAO F. Olmer ; fond E. Hiriart).

Distribution of amphorae by structure. A- Number of sherds (NR); B- Form elements (CAD F. Olmer; ground E. Hiriart).

Dôme⁷⁵, Ribemont-sur-Ancre “Le Champ Crézette”⁷⁶, Trouy⁷⁷, La Villeneuve-au-Châtelot “Les Grèves”⁷⁸. Concernant les sanctuaires de Saumeray “Bas des Touches”⁷⁹ et de Bessines “Grand Champs Est”⁸⁰, malgré un nombre conséquent de fragments on ne connaît pas le nombre minimum d’amphores consommées. Finalement, seuls quelques sites sortent du lot. Le site d’Acy-Romance “La Warde”, compte près de 500 fragments pour l’équivalent d’au moins une quinzaine d’individus⁸¹. À Pithiviers-le-Vieil, ce sont une trentaine d’amphores qui ont été mises au jour⁸², comme à Muron⁸³. Le vin de plus de 80 amphores aurait été consommé sur le sanctuaire du Brézet à Clermont-Ferrand⁸⁴. La liste des sanctuaires laténiens ayant livré beaucoup de vin est courte : 150 amphores à Molesme “Sur les Creux”⁸⁵, 220 à Mirebeau-sur-Bèze “la Fenotte”⁸⁶ et à Saint-Amand-sur-Ornain “Mazeroie”⁸⁷. Le site du Verbe Incarné a livré 272 amphores, dont les restes ont été triés lors de leur rejet/dépôt⁸⁸. L’enclos de Sarrewerden serait à rapprocher de la catégorie des sanctuaires en raison de la taphonomie des 430 amphores, dont les restes ont été déposés dans deux branches de fossés d’un enclos quadrangulaire, à la manière de charretées organisées, suite à des bris soigneux (sabrages et concassages), comme si chaque “banquet” se singularisait par la démonstration d’un dépôt⁸⁹. Trois sites restent exceptionnels. Le premier d’entre eux est bien entendu Coirent, qui a livré les restes de plus de 1000 amphores, dont le vin a été consommé dans le cadre de festins⁹⁰. Le deuxième est l’enclos de “La Croix-du-Buis” à Arnac-la-Poste où plus de 800 amphores ont été consommées, suscitant de vifs débats⁹¹ et enfin Alésia “Apollon Moritasgus” qui, avec 770 amphores, se révèle un des sites majeurs à l’échelle de la Gaule concernant des consommations collectives⁹². Le site de La Peyrouse apparaît comme un élément marquant du paysage des sanctuaires laténiens du Sud-Ouest, mal connus, et les découvertes futures alimenteront le dossier des pratiques de consommation du vin, et peut-être d’autres denrées, dans le cadre de festins ou banquets collectifs.

Les importations méditerranéennes (C. Chevillot et J. Rolland)

Il convient de mettre en exergue la présence d’importations méditerranéennes de caractère “exceptionnel”, dont une céramique étrusque à vernis noir au protomé de Silène (ISO 1116.3 ; fig. 10). Il s’agit d’un masque moulé en relief qui était collé à la barbotine à la base de l’anse d’une œnochoé de la forme 144 ou 146 produite par les ateliers de Malacena près de Volterra en Toscane dont la panse est lisse, non godronnée⁹³. Elle est aussi comparable à la forme 44 de Lamboglia ou à la forme F 5612 de la classification de la céramique à vernis noir de J.-P. Morel⁹⁴. Silène est ici représenté sous une figuration classique avec son visage aux traits très expressifs. Il est figuré de face, le crâne dégarni avec seules quelques mèches bouclées de part

75- Arcelin & Bruneaux 2003.

76- Laubenheimer & Marlière 2010.

77- Barthélémy 2005.

78- Olmer 1997.

79- Poux 2004.

80- Lemaître & Sanchez 2009.

81- Étude Olmer.

82- Barthélémy 2005.

83- Arcelin & Bruneaux 2003.

84- Poux 2004.

85- Olmer 1997.

86- Étude Olmer.

87- Poux 2004.

88- Génin & Picon 1989.

89- Féliu & Olmer 2013.

90- Poux & Demierre, dir. 2015.

91- Tolédo i Mur & Vigneron 1998.

92- Golosetti *et al.* 2019.

93- Montagna-Pasquinucci 1972, 336, fig. 12 n° 150, 161.

94- Morel 1981, 373, pl. 177.

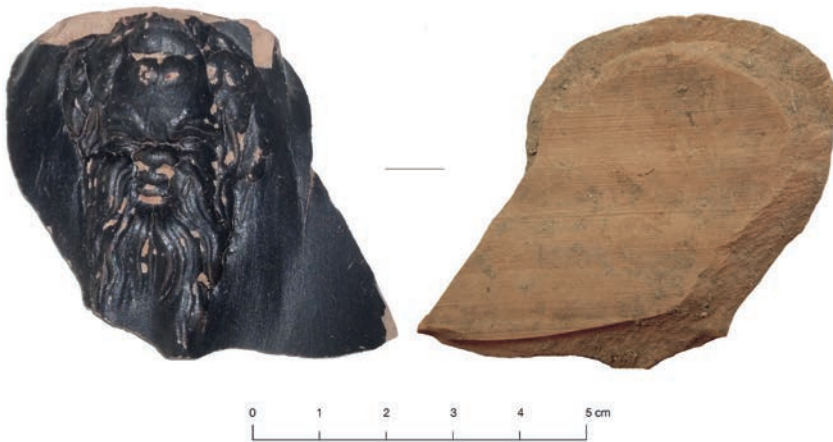


Fig. 10. Le protomé de Silène barbu (F3 ; ISO 1116.3 ; cl. C. Chevillot).

The bearded Silenus protome (F3 ; ISO 1116.3 ; photo C. Chevillot).

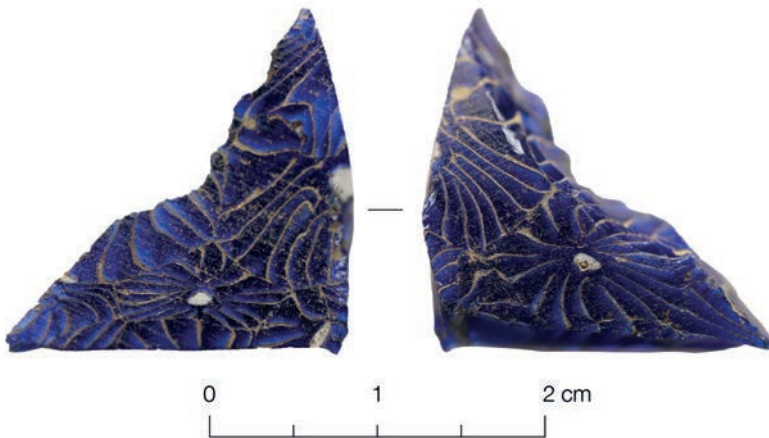


Fig. 11. Fragment de panse de verre moulé mosaïqué hellénistique (F7 ; ISO 1002.19 ; cl. E. Hiriart).

Fragment of Hellenistic mosaic-like moulded glass vessel belly (F7 ; ISO 1002.19 ; photo E. Hiriart).

et d'autre du front. Les yeux à peine ouverts sont surmontés d'importants sourcils remontant jusqu'aux tempes. Il porte une longue moustache et une longue barbe faites de mèches ondulées. Son visage joufflu avec son nez camus sont ceux d'un être un peu bestial, aux oreilles animales. La couronne de pampre de vigne qui ceint son front est un signe de son appartenance au cercle de Dionysos, le dieu du vin et des banquets, il est la personnification de l'ivresse.

Le protomé de Silène barbu découvert dans le sanctuaire gaulois de La Peyrouse, nous permet de le situer chronologiquement dans le contexte des productions étrusques du début de l'époque hellénistique. Ce masque en relief disposé à la base inférieure de l'anse trouve des parallèles dans les productions de la fin du IV^e s. et de la première moitié du III^e s. a.C., sans doute plus vraisemblablement du début du III^e s. a.C., des ateliers de Malacena à Volterra⁹⁵.

Un second objet tout aussi exceptionnel a été retrouvé dans le comblement du fossé nord (F6) : il s'agit d'un fragment de panse de verre moulé mosaïqué hellénistique (ISO 1002.19 ; fig. 11). Avec les verres moulés sur noyaux d'argile, les verres moulés hellénistiques font partie des seuls récipients en verre produits dans cette seconde partie du I^{er} millénaire a.C. où la technologie du verre soufflé n'est pas encore connue. Dans cette catégorie de verres moulés, on trouve des objets monochromes et des objets polychromes aux

95- Colonna 2013.

décors mosaïqués, *reticelli*, ou rubanés. Le fragment de récipient en verre moulé de La Peyrouse est un verre mosaïqué, composé de sections de canes polygonales bleues au motif d'étoile, appelé aussi motif floral, composé de lignes blanches rayonnantes autour d'un point central également en verre blanc. La forme initiale de ce récipient est incertaine, mais les décors mosaïqués en étoile sont typiques des productions de bols, de plats à parois évasés et plus rarement d'amphoriques de la période hellénistique (III^e-I^{er} s. a.C.)⁹⁶. Sans la forme précise du récipient, la typo-chronologie de cet objet ne peut pas être précisée, d'autant plus que la rareté de ce type de vaisselle polychrome mosaïqué ne permet pas de disposer actuellement d'informations précises sur leurs rattachements chronologiques ou leurs lieux de production. En effet, la plupart des objets en verres mosaïqués hellénistiques sont issus de découvertes anciennes et leur datation reste aujourd'hui encore complexe, tant leur fabrication semble avoir été exceptionnelle.

Si ce type d'objet est rare, l'utilisation de verre bleu foncé en couleur principale pour la fabrication de ces verres mosaïqués est encore plus singulière. Pour le moment, seules de rares comparaisons ont pu être retrouvées. Ainsi, même si les couleurs ne sont pas identiques, le motif le plus proche est celui d'une exceptionnelle amphorique constituée de canes polygonales bleues au motif d'étoiles blanches au cœur de points jaunes, datée de la période 225-100 a.C. et conservée par le Corning Museum of Glass de New York (inventaire n° 58.1.38)⁹⁷. Pour les autres objets découverts portant ces canes bleu foncé à motifs d'étoiles, le centre des étoiles est formé d'un cercle et non d'un point (Corning Museum of Glass de New York n° 59.1.107 A et B ; British Museum n° 1869,0624.8 ; Musée de Bologne, Inv. Rom 61)⁹⁸.

Qu'ils portent des décors mosaïqués, *reticelli*, ou rubanés, les récipients en verres moulés polychromes sont des objets d'exception dont la diffusion touche une quarantaine de sites dans tout le monde méditerranéen : dispersés dans la région de la Mer Noire, au Proche-Orient, en Égypte, en Italie et en Grèce, où le site de Délos rassemble la plus importante collection de ce type d'objet avec presque une centaine de fragments retrouvés⁹⁹. Les verres moulés monochromes ont eux été retrouvés en plus grande quantité. Ces objets sont à considérer comme des objets de grand luxe pour les élites de ces régions¹⁰⁰. Dans le monde celtique, des fragments de vaisselles moulées polychromes ont été retrouvés sur une dizaine de sites seulement, récemment inventoriés¹⁰¹. Avec 16, 17 et 7 exemplaires, ce sont les sites de Bibracte¹⁰² (France), Staré Hradisko (Rep. Tchèque) et Manching¹⁰³ (Allemagne) qui ont livré le plus de fragments de récipients moulés polychromes hellénistiques. En France, avec Bibracte et La Peyrouse, ce type d'objet a été retrouvé sur trois autres sites, tous en Aquitaine : 5 fragments de verres moulés polychromes, dont trois mosaïqués, ont été retrouvés sur le site gaulois de la Caserne Niel à Toulouse¹⁰⁴ (Haute-Garonne), et deux fragments de verre *reticelli* seraient attestés à Lacoste et à Bordeaux (Gironde) dans des contextes du II^e et I^{er} s. a.C.¹⁰⁵.

La présence de ce type d'objets dans le sanctuaire de La Peyrouse fait écho aux découvertes effectuées notamment sur le sanctuaire de Barzan en Charente-Maritime¹⁰⁶ (céramique attique, anse de bassin étrusque) et traduit l'intégration de La Peyrouse (et tout particulièrement des élites locales) au sein de réseaux d'échanges à large échelle. Elle signe peut-être aussi la richesse de ces élites capables d'acquérir ces objets de luxe méditerranéen.

96- Grose 1989.

97- Goldstein 1979.

98- Harden 1968.

99- Nenna 1999 ; Venclová *et al.* 2015.

100- Larson 2016.

101- Venclová *et al.* 2015 ; Venclová 2016, 87.

102- Bride 2005.

103- Feugère & Gebhard 1995.

104- Rolland 2021.

105- Hochuli-Gysel 2003 ; Venclová *et al.* 2015.

106- Maguer *et al.* 2019, 200.

Le mobilier céramique (M. Fabiani)

Présentation du corpus

La campagne de fouilles de 2020 a livré 2218 fragments de céramiques pour un NMI de 226¹⁰⁷. Les céramiques du second âge du Fer sont très largement majoritaires. Le mobilier est peu altéré, mais très fragmenté. Il provient de 53 unités stratigraphiques regroupées en 27 structures. La répartition des fragments est assez inégale, plus de 50 % des fragments sont issus du fossé d'enceinte palissadé (F6, F7 et F8) et des deux fosses qui marquent l'entrée du complexe (F3 et F9).

Caractéristiques technologiques et morphologiques

L'analyse des critères technologiques (type de pâte, montage, post-cuisson, inclusions) a permis de constater que les céramiques sont de factures très homogènes. Les pâtes fines sont majoritaires (69,3 %), viennent ensuite les pâtes mi-fines (23,8 %) puis les pâtes grossières (2,2 %) qui sont assez anecdotiques. 67,9 % des céramiques présentent des traces indiquant de façon très probable l'usage d'un dispositif rotatif lors de leur fabrication contre 27,4 % de céramiques modelées. Les post-cuissons réductrices dominent largement le corpus (88,2 %) tandis que les post-cuissons oxydantes sont assez marginales (3,5 %). Les inclusions sont essentiellement constituées de roches siliceuses dont seules la granulométrie et la densité varient.

Le répertoire typologique (fig. 12, A) est dominé par quatre formes principales qui se partagent 70 % du NMI : les gobelets/bassins, les écuelles, les vases de stockage et les micro-vases (fig. 12, B). Les gobelets sont majoritaires et représentent 31,7 % des vases. Viennent ensuite les écuelles (20,0 %), puis les vases de stockage (9,0 %) qui se déclinent en deux variantes (le type à bord mouluré et celui à bord non mouluré) et enfin les micro-vases (7,6 %). Ces formes, bien caractérisées, reflètent certaines tendances dans la réalisation des vases. On note que les gobelets et les vases de stockage à bords moulurés témoignent d'une maîtrise significative de la chaîne opératoire, aboutissant à l'obtention de vases très semblables. À l'inverse, les écuelles sont assez peu standardisées. Les micro-vases sont, quant à eux, sujets à une variabilité plus marquée avec une mise en forme pouvant être très sommaire, ou au contraire très soignée¹⁰⁸. À leurs côtés apparaissent de manière plus marginale quatre autres formes qui regroupent des pots et des coupes (fig. 12). La faiblesse quantitative de ces dernières semble pouvoir être mise en relation avec le fort taux de fragmentation du corpus qui se traduit par un grand nombre d'indéterminés (22,1 %). Parmi eux, figurent très probablement des pots et des coupes dont les profils de bords peuvent être très similaires et qui, en l'absence de la panse et/ou du col, sont difficiles à distinguer. Il n'en demeure pas moins que les formes sont peu diversifiées et peu sujettes à des variations morphologiques importantes. 48 éléments de décors ont été identifiés, ils sont peu variés. On trouve des décors au brunissoir constitués de lignes horizontales simples ou multiples (47,9 %), des cannelures horizontales (14,6 %), des impressions plus ou moins circulaires (14,6 %), des incisions obliques (12,5 %) et des baguettes (10,4 %). Certains tessons allient deux techniques décoratives différentes ; il s'agit toujours d'une combinaison entre des cannelures horizontales et des motifs au brunissoir. Hormis les décors d'impressions et d'incisions, typiques des pots à cuire, les décors ont rarement pu être associés à des formes. À l'exception d'un fond annulaire et d'un fond cupulé, tous les supports sont plats.

107- Les comptages ont été effectués selon le protocole de la table ronde du mont Beuvray : Tuffreau-Libre & Arcelin 1998.

108- Plusieurs de ces vases (récipients et sédiments) sont en cours d'analyses et n'ont pu être observés cette année.

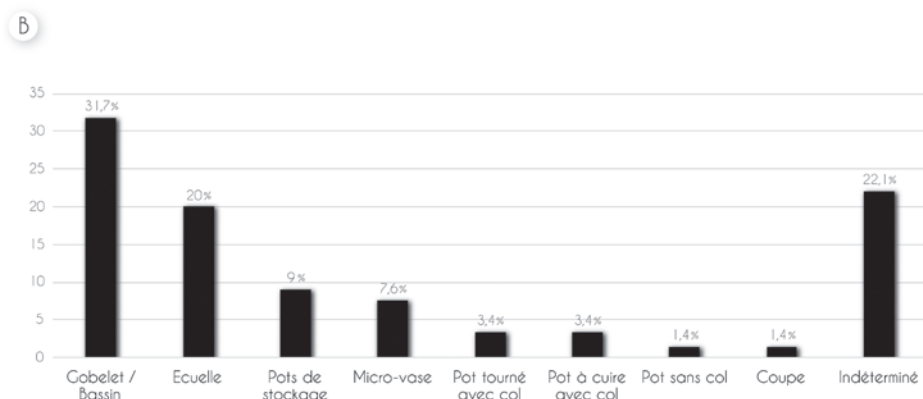
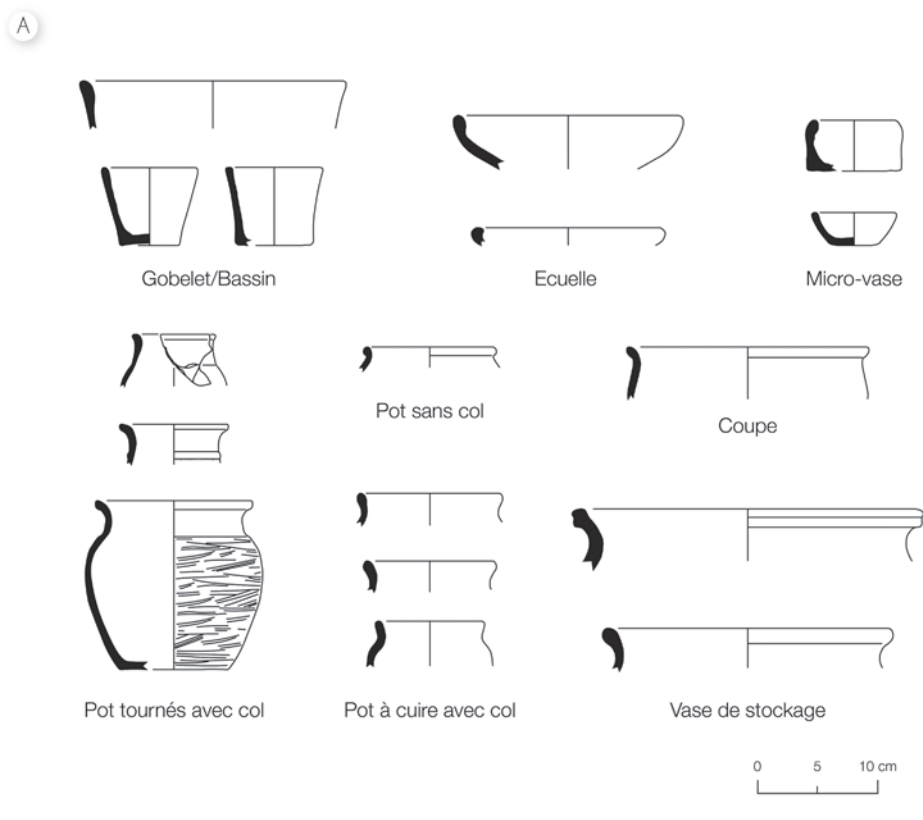


Fig. 12. A- Typologie des vases (M. Fabiani) ; B- Proportions des différentes formes (% NMI ; M. Fabiani).

A- Vase typology (M. Fabiani);
B- Proportions of different forms (% NMI; M. Fabiani).

Comparaison et datation

Le répertoire des formes est comparable à celui de plusieurs sites régionaux. Les gobelets sont présents à Prignonrieux¹⁰⁹ ou à Ecorneboeuf à Coulounieix-Chamiers (Dordogne)¹¹⁰, à Blagnac sur les sites de Ganellou¹¹¹ et de Raspide¹¹² (Haute-Garonne) mais aussi aux Vergnasses à Gours (Gironde)¹¹³ ainsi qu'à Bordeaux

109- Elizagoyen *et al.* 2010, fig. 8.
110- Chevillot *et al.* 2017, fig. 189.
111- Toledo I Mur *et al.* 2008, fig. 7.
112- Sireix *et al.* 2007, fig. 33.
113- Sireix *et al.* 2007, fig. 38 et fig. 39.

cours du Chapeau-Rouge¹¹⁴ dans des contextes datés de la fin du II^e a.C. et du début du I^{er} a.C. Bien qu'ils apparaissent durant la première moitié du II^e a.C., leur usage ne se généralise que lors de la deuxième moitié du II^e a.C. comme on peut le constater à Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde) entre la phase Ic (180/170-160/150) où ils sont encore assez rares¹¹⁵ et les phases suivantes, à partir de 160/150, où ils acquièrent une place plus importante dans le répertoire des formes¹¹⁶. Les vases de stockage, caractérisés par des cols courts et des bords épais, s'inscrivent dans la phase finale du second âge du Fer¹¹⁷. Le type à bord mouluré permet, quant à lui, de préciser la chronologie. En effet, ce type ne se manifeste à Prignonrieux¹¹⁸ et sur le site d'Ecorneboeuf à Coulounieix-Chamiers¹¹⁹ (Dordogne) qu'à partir de la fin du II^e a.C. et perdure jusqu'aux années 60/30 a.C. comme on peut le voir sur le site des Vergnasses à Gours¹²⁰ (Gironde). Les pots à cuire décorés d'incisions et d'impressions constituent un modèle qui sans être parfaitement standardisé est représentatif des contextes de La Tène D. On retrouve des exemplaires approchant à Blagnac (Haute-Garonne) sur les sites de Ganellou¹²¹ et de Raspide 1¹²², à La Dardenne Haut (Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-Garonne)¹²³ et aux Vergnasses à Gours¹²⁴ (Gironde). Par ailleurs, la présence des décors d'incisions et d'impressions tend à exclure le dernier tiers du I^{er} a.C., ce décor disparaissant progressivement, du moins sur les sites bordelais, entre 30 a.C. et 10 a.C.¹²⁵. Qui plus est, les éléments antérieurs au II^e a.C. sont peu perceptibles et ceux caractéristiques de la phase de transition avec l'époque gallo-romaine comme les assiettes ou les vases bobine, qui ne se diffusent qu'au cours de la seconde moitié du I^{er} a.C., ne sont pas présents¹²⁶. Enfin, hormis le protomé de Silène, les céramiques d'importations se résument à trois tessons de sigillées italiennes mis au jour lors du décapage et dans le comblement supérieur d'une des structures. Nous proposons ainsi, une chronologie, essentiellement située entre La Tène D1 et le début de La Tène D2, soit entre le milieu du II^e a.C. et jusqu'aux alentours de 50 a.C., la phase de transition avec l'époque gallo-romaine n'étant pas réellement perceptible au sein du corpus.

Le site de La Peyrouse semble pouvoir être distingué de la plupart des occupations domestiques contemporaines. En effet, bien que les formes du corpus soient régulièrement attestées à l'échelle régionale on constate que les proportions relatives de certaines d'entre elles s'écartent des schémas habituels. On note en particulier les grandes proportions de gobelets (31,7 %) et de micro-vases (7,6 %). Ces proportions sont nettement supérieures à celles constatées sur des sites tels que Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde) et La Dardenne Haut à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) ou les gobelets ne dépassent pas les 10 % des formes¹²⁷ tandis que les micro-vases restent une production marginale. Ces différences peuvent être mises en relation avec la vocation du site qui s'apparente à un sanctuaire.

La faune (D. Loirat)

Environ 1100 restes osseux (masse globale 2628 g) ont été relevés lors de la campagne de fouille de 2020 (fig. 13). Nous avons donc affaire à un corpus relativement restreint. La très forte fragmentation des restes osseux¹²⁸ ainsi que leur état de surface très corrodé témoigne d'une présence prolongée en surface après abandon.

114- Chuniaud & Sireix, dir. 2006, fig. 6.

115- Sireix 2012, fig. 29

116- Sireix 2012, fig. 36.

117- Sireix 2012, 54.

118- Elizagoyen et al. 2010, fig. 9.

119- Chevillot et al. 2017, fig. 207.

120- Sireix et al. 2007, fig. 41.

121- Toledo I Mur et al. 2008, fig. 8

122- Sireix et al. 2007, fig. 34.

123- Alcantara 2014, fig. 476.

124- Sireix et al. 2007, fig. 40.

125- Chuniaud & Sireix, dir. 2006, 13.

126- Sireix 2012, 46 ; Chuniaud & Sireix, dir. 2006, 11.

127- Sireix 2012, 48 ; Alcantara 2014, 89.

128- La moitié de l'échantillon est constituée par des fragments dont la masse ne dépasse pas 5 g.

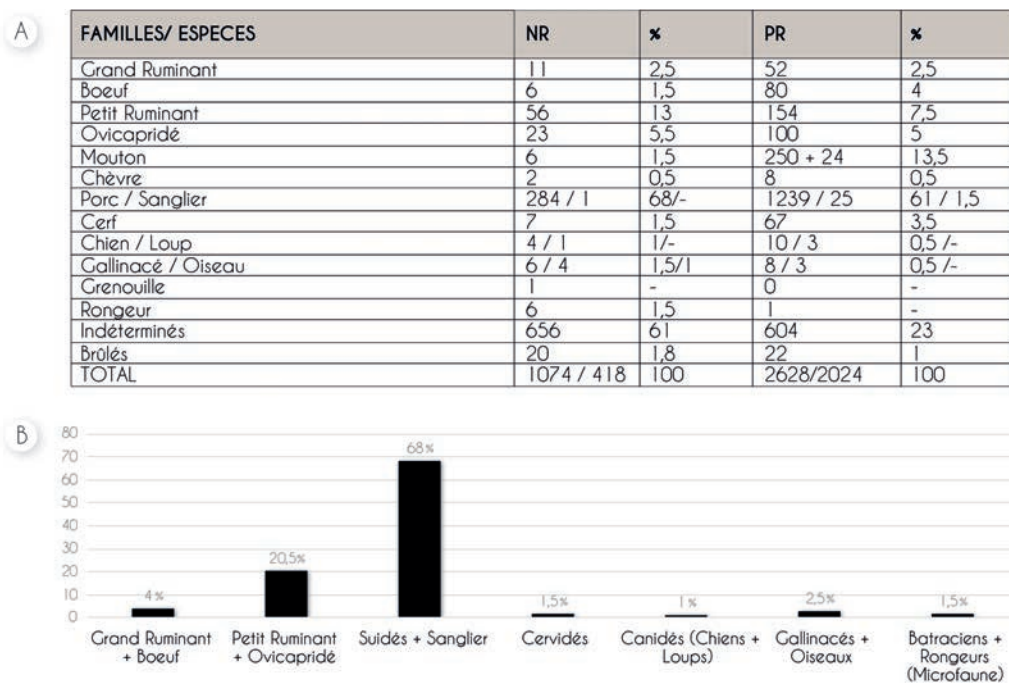


Fig. 13. A- Représentation des espèces, total en NR (Nombre de Restes) et en PR (Poids de Restes) ; B- Graphique représentant les grandes familles de faune mises au jour lors de la fouille de 2020 (en pourcentages ; D. Loirat).

A- Species numbers, total NR (Number of Remains) and PR (Weight of Remains); B- Plot of major faunal families found in 2020 excavation (percentages; D. Loirat).



Fig. 14. Bucrane de bélier (ISO 1103.3).

Ram bucranium (ISO 1103.3).

Un peu moins d'un tiers des restes osseux a pu être déterminé avec précision, ce qui représente une vingtaine d'individus au total.

L'élément le mieux conservé correspond à un bucrâne de bélier (fig. 14). Celui-ci a été découvert dans l'US 1103, servant de système de calage à la palissade, "collé" à la paroi nord du creusement. Le bucrâne se trouvait notamment associé à un fragment de maxillaire humain (ISO 1003.4) et de deux pièces de monnaie (ISO 1003.5 et ISO 1003.6). Il est possible que cet élément du squelette ait été exposé sur la palissade, avant d'être enfoui lors du démantèlement de celui-ci¹²⁹.

129- Il convient toutefois de rester prudent car, en l'état, les indices archéozoologiques s'avèrent peu explicites.

La représentation de la faune est quasi exclusivement d'origine domestique (plus de 90 %). En effet, seul le cerf est attesté avec certitude comme unique témoin d'une activité cynégétique¹³⁰.

Le porc se révèle prépondérant et représente à lui seul 68 % de la faune déterminée. Cette prédominance suggère que l'animal occupe une place privilégiée au niveau culinaire mais peut-être également au niveau symbolique. Son cousin le sanglier est quant à lui absent, mis à part un potentiel calcaneus.

Le cheptel domestique est ensuite représenté par les ovicapridés¹³¹ (20,5 %). La troisième place revient au bœuf (1,5 %) qui tient une place tout à fait anecdotique au sein des troupeaux¹³². On remarquera la présence du chien et surtout de gallinacés¹³³.

L'âge des animaux ne révèle pas pour l'instant d'un choix préférentiel même si de manière générale, on ne distingue pas de vieux voire de très vieux animaux. La plupart des animaux semble avoir été abattue dans la force de l'âge, là où le rendement boucher est déjà à son maximum et où la viande possède encore toutes ses qualités gustatives et de texture.

La découpe bouchère est quasi invisible en raison d'un état d'altération très prononcé de la surface des ossements. De fait, aucune différenciation en termes de traitement entre les espèces n'a pu être constatée.

L'utilisation du feu a principalement été observée sur des esquilles (2%) et est probablement à mettre sur le compte de préparations culinaires liées aux banquets.

Enfin, la détermination d'un os de grenouille et de coquilles d'escargots nous permet d'envisager une tendance météorologique plutôt humide qui s'inscrit dans un climat tempéré.

En conclusion, les animaux sont abattus plutôt jeunes. Certains sont abattus sur le site¹³⁴ mais des quartiers choisis sont amenés en complément, peut être sous forme de salaisons. Le faible échantillon incite à la prudence. Ces tendances devront être confirmées lors des prochaines campagnes de fouille.

Les restes anthropiques (E. Rousseau)

Durant la fouille, des restes osseux humains ont été mis au jour. Ils appartiennent dans un premier temps au squelette appendiculaire et sont au nombre de trois. Les niveaux superficiels (remblai et décapage¹³⁵) ont révélé des fragments de scapula (US 1002) et de radius (Us 1000). Un fragment de vertèbre est également recensé pour le comblement supérieur du fossé est F7 (Us 1004, section 21). Par ailleurs, deux autres éléments osseux se rapportant cette fois au squelette céphalique, sont issus du comblement extérieur de l'enclos septentrional (fossé F6). Un fragment de maxillaire et de man-



Fig. 15. Vue antéro-supérieure d'une hémimandibule droite (ISO 1122.1 ; Cl. E. Rousseau).

Antero-superior view of a right half mandible (ISO 1122.1; Photo E. Rousseau).

130- Le cerf semble jouer un rôle particulier dans la symbolique celtique. Il se retrouve sur la plupart des sanctuaires gaulois, où il compose c. 85% des restes d'animaux sauvages, alors qu'il est rare sur les sites d'habitat (Méniel 1987).

131- On constate la sur représentation des fémurs (jambons) qui semblent avoir une place privilégiée dans les menus des Pétrocores.

132- À titre d'hypothèse, il se pourrait que cette absence soit imputable aux vidanges successives qui ont été effectuées dans le sanctuaire lorsqu'il était en activité.

133- Ces éléments suggèrent la présence d'une basse-cour.

134- En l'état, il demeure difficile de déterminer si ces abatages sont reliés à des sacrifices (pour une activité cultuelle *stricto sensu*) ou à de la boucherie (pour de la consommation communautaire par exemple).

135- Respectivement au sein des US 1002 et 1000.

dibule ont été identifiés. La pièce osseuse, la plus significative, est une héli-mandibule droite d'un sujet adulte (ISO 1122.1 ; fig. 15). Il s'agit de la branche et du corps droit d'une mandibule humaine conservée jusqu'à la protubérance mentonnière ayant appartenu à un sujet adulte. Les processus condyalaire et coronaroïde ne sont plus présents, l'angle goniale est endommagé. L'état de la denture se résume à la présence de deux dents : une M_1 et M_2 droites dont les couronnes sont en assez bon état. Ces dernières ne sont pas concernées par une infection carieuse. Aucun dépôt de tartre n'a été constaté à la base des dents. Une légère rétraction du tissu osseux de la mandibule est notée à la base du collet des molaires plutôt en face linguale des dents. Par ailleurs, une abrasion de stade 1 est notée pour les molaires¹³⁶ : la M_1 droite présente une abrasion légère (aplanissement) des cuspidés situées du côté vestibulaire. Le faible degré (stade 1) d'abrasion dentaire constaté à propos des deux molaires laissent imaginer un sujet plutôt jeune mais adulte en raison de la présence/absence de la 3^e molaire. En effet, l'éruption de cette dernière, dite également "dent de sagesse", est effective à partir de l'âge de 18 ans mais il existe une grande variabilité temporelle entre individu¹³⁷. La perte de la M_3 droite est survenue *ante mortem* car on observe l'obturation du trou de la racine de la dent qui est en cours de fermeture une fois celle-ci tombée. Enfin, le corps de la mandibule présente une surface corticale très érodée par les vermiculations des racines de plantes interdisant d'observer de possibles traces anthropiques de section en lien avec le geste de prélèvement de la tête. La découverte des fragments de maxillaire et d'héli-mandibule dans un contexte de sanctuaire de plus en plus avéré par l'ensemble des données ici présentées, rejoint l'ensemble des découvertes similaires recensées en contexte gaulois¹³⁸. Le NMI sur la base des os recensés s'élève pour l'heure à un individu adulte. Ces restes aussi bien crâniens que post-céphaliques peuvent être, potentiellement, les reliquats de trophées humains exposés dans l'enceinte du sanctuaire.

La présence de restes osseux humains est un élément récurrent dans de nombreux sanctuaires. Toutefois, dans le Centre-Ouest, ils ne sont documentés qu'à Bessines et à Faye-l'Abesse¹³⁹.

Le mobilier numismatique (E. Hiriart)

La campagne de 2020 a livré 25 pièces de monnaie dont la chronologie s'étend entre la fin du III^e s. a.C. et le IV^e s. p.C. Les pièces de l'âge du Fer sont prépondérantes (22 ex. ; soit 88 % du lot). Deux monnaies du Bas-Empire (milieu du IV^e s. p.C.) sont également attestées. Trois groupes monétaires composent plus de la moitié des pièces découvertes : les fractions à la croix (5 ex.), les imitations de la drachme de Rhodé (5 ex.) et les pièces pétrocôres dites "au monstre hybride" (4 ex.).

Une organisation spatiale différenciée apparaît clairement dans la répartition des pièces de monnaies découvertes (fig. 16) :

- Les quatre petites fractions scyphates à la croix proviennent toutes de l'enclos nord (F6). Elles ont été découvertes regroupées sur une bande de 3 m (US 1103), probablement adossées au côté extérieur de la palissade. Cela pourrait témoigner de jets de pièces localisés.

- Les quatre monnaies pétrocôres "au monstre hybride", elles aussi, sont concentrées dans la fosse d'entrée F3. Aucune autre structure n'en a livré.

- Six pièces coupées ou brisées, qui renvoient à une défonctionnalisation (ou "sacrifice") bien documentée dans de nombreux contextes culturels¹⁴⁰, ont été trouvées en 2020. Elles proviennent exclusivement des deux fosses d'ancrage F3 et F9.

136- Vleck *et al.* 1975.

137- Toussaint 1996, 80.

138- Rousseau 2010a ; Rousseau 2010b ; Rousseau 2012.

139- Maguer *et al.* 2019.

140- Aubin & Meissonnier 1994 ; Troubady *et al.* 2019.

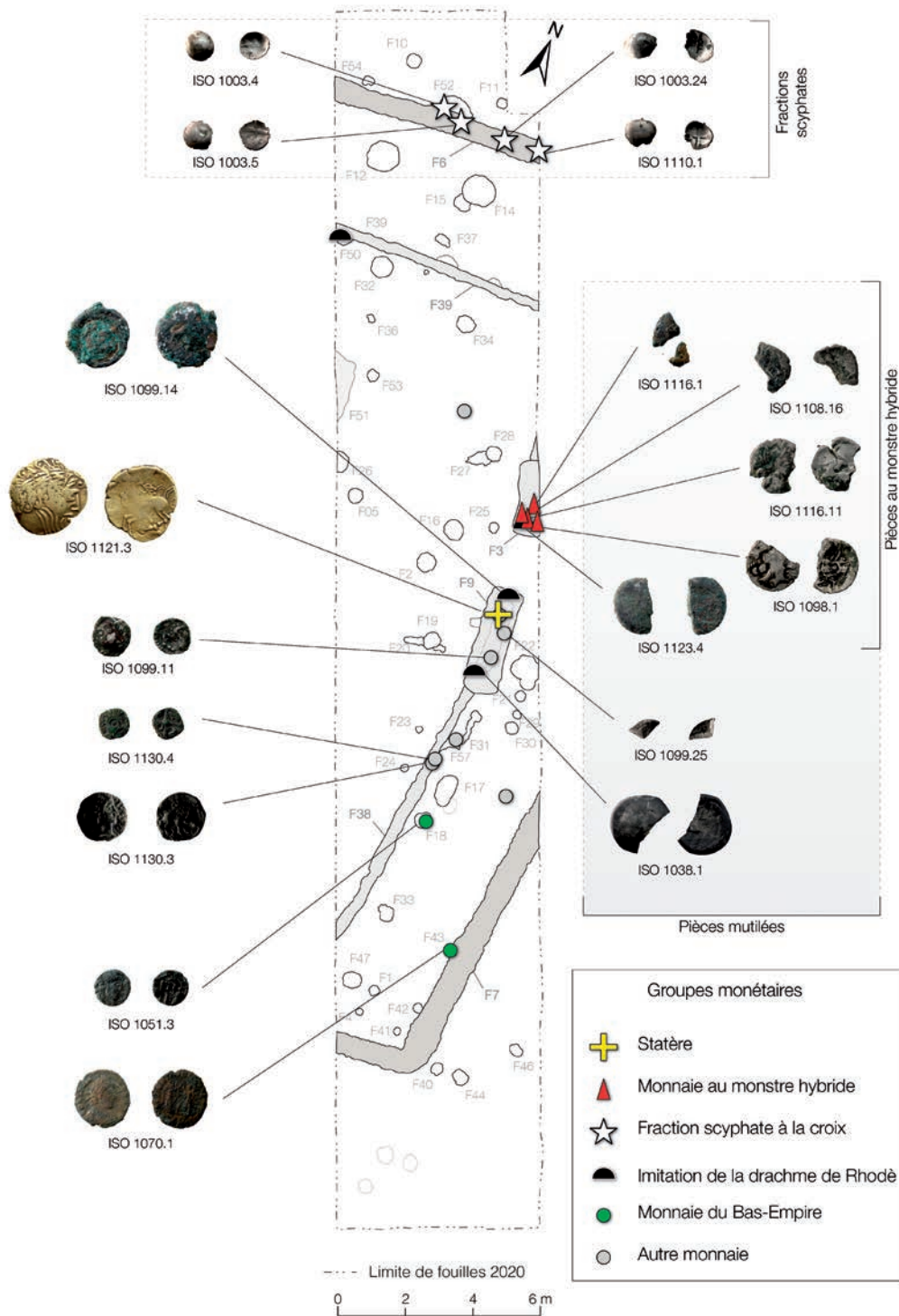


Fig. 16. Répartition des monnaies trouvées lors de la fouille de 2020 (E. Hiriart).

Distribution of coins found in 2020 excavation (E. Hiriart).

CATÉGORIE FONCTIONNELLE	NR	M (g)
Parure	20	56,3
Activités culinaires	1	3,5
Commerce	1	7,2
Transport	1	1,3
Ameublement/ construction	103	712
Production	147	2680,4
Objets polyvalents	7	19,5
Objets indéterminés	91	415,9
TOTAL	373	3910,6

Fig. 17 : Répartition du mobilier métallique en nombre de restes (NR) et en masse par catégorie à l'exception de l'armement.

Distribution of metal items by number of remains (NR) and mass per category except for weaponry.

Ces répartitions différenciées traduisent indéniablement une spatialisation des gestes et l'existence d'offrandes monétaires à caractère rituel. Le dépôt des pièces n'est pas aléatoire et répond à une intentionnalité dans les pratiques de déposition.

Toutefois, la dispersion des pièces de monnaie dans le comblement ne reflète pas un dépôt organisé, mais plaiderait plutôt en faveur d'un dépôt secondaire.

Il convient également de souligner la découverte du statère en or (ISO 1121.3) au fond de la fosse d'ancrage. La présence de cette pièce dans le comblement inférieur (US 1121) ne paraît pas anodine et pourrait correspondre à un dépôt de fondation.

Le petit mobilier métallique hors armement (M. Demierre et C. Chevillot)

Le corpus comprend 373 restes pour une masse totale de 3910,6 g (fig. 17). Les catégories fonctionnelles les mieux représentées sont l'ameublement et la construction, qui comprennent notamment 87 clous, ainsi que celle de la production principalement composée de scories et de fragments de minerais de fer (139 fragments pour 2644,5 g). Cette récurrence des déchets de production constitue une particularité dans un tel contexte, d'autant plus que ces éléments apparaissent dans l'ensemble des structures principales du site. L'étude détaillée de leur distribution stratigraphique et spatiale doit encore être réalisée afin de préciser leur interprétation.

Quelques parures fournissent une datation entre la fin de La Tène moyenne et le début de l'époque romaine avec un hiatus à LT D2. En fer, la fibule la plus ancienne (ISO 1116.11 ; fig. 18, A) provient du comblement d'une des grandes fosses du dispositif d'entrée (fosse F3). Elle peut être attribuée à LT C2 grâce à son ressort à quatre spires et corde externe et son arc épaissi à proximité de la tête (Gebhard 1991, type 17). Elle pourrait être légèrement antérieure aux deux autres exemplaires en fer issus du calage latéral de la même structure (ISO 1098.2a et 2b ; fig. 18, C). Ces exemplaires fragmentaires présentent un ressort large à 16 spires et un arc en anse de panier qui constituent des marques de l'extrême fin de LT C2 et du début de LT D1 (Gebhard 1991, types 25, 20 et 22).

Le comblement sommital de l'autre structure rectangulaire formant l'entrée du lieu du culte (fosse F9) livre deux fibules en alliage cuivreux, attribuables au type de Nauheim le fossile-directeur de LT D1b (Feugère 1985, types 5a49 et 5c11). Aussi issu de cette structure, un probable fragment de gâche de serrure constitué d'une tôle ovalaire dotée d'une tige repliée à son extrémité pourrait avoir participé au dispositif de fermeture de l'entrée. Ces éléments de serrurerie permettant le maintien de la serrure dans le cadre de la porte sont attestés à Manching¹⁴¹.

141- Guillaumet 2003, 135.



Fig. 18 : Trois des fibules mises au jour lors de la fouille de 2020 (A- ISO 1116.11 ; B- ISO 1106.7 ; C- ISO 1098.2 ; échelle x 2 ; E. Hiriart).

Three of the fibulae found in the 2020 excavation (A- ISO 1116.11; B- ISO 1106.7; C- ISO 1098.2; scale x 2; E. Hiriart).

Une troisième fibule de Nauheim en alliage cuivreux (Feugère 1985, type 5a13 ; ISO 1106.7) provient du fossé périphérique (F7). Très bien conservée, elle a été découverte fermée, l'ardillon encore en connexion avec son pied (fig. 18, B).

Contrairement aux fibules de schéma La Tène moyenne, fortement dégradées, les bonnes conditions de conservation des fibules de Nauheim évoquent des dépôts volontaires et laissent supposer que ces objets proviennent de contextes peu remaniés. Bien que le nombre de fibules soit encore trop faible pour répondre aux exigences d'une telle analyse, cette taphonomie différenciée entre éléments anciens et récents, déjà relevée dans le sanctuaire de Corent¹⁴², permet de mieux situer la datation du comblement des structures liées qui a dû avoir lieu peu de temps après leur dépôt, soit dans le courant de LT D1b ou au plus tard, durant LT D2a.

Le site livre également dans les remblais et décapages de surface un fragment de ressort en fer vraisemblablement laténien, un pied de fibule fragmentaire et une fibule presque intacte du 1^{er} s. p.C. à ressort à fixe-corde et à arc rubané orné d'un décor de filet de métal blanc, vraisemblablement de l'argent (Feugère 1985, type 9 b). Parmi les autres parures significatives, on notera encore la présence de deux fragments de bracelet à jonc lisse, de deux anneaux-bagues de section lenticulaire, d'une perle biconique en alliage cuivreux ainsi que d'hypothétiques clous de chaussure issus du sommet du comblement de structures laténiennes (F6, F7 et F9).

L'armement (A. Bertaud)

Parmi le mobilier métallique mis au jour lors de la campagne 2020, de nombreuses armes ont été mises au jour dans les structures en creux surtout dans les fossés externes de l'enclos principal (F6, F7 et F8) ainsi que dans les deux fosses du porche (F3 et F9 ; fig. 20). Cet armement est principalement constitué de pointes de flèches (avec 32 exemplaires), de deux fragments d'orles de bouclier (ISO 1044.73 et ISO 1072.5), d'un talon de lance, d'un fragment de bouterolle de fourreau (ISO 1001.4) ainsi que d'une épée ployée et brisée rituellement (ISO 1121.14 ; fig. 19). Les différentes torsions de l'épée dans des sens opposés ainsi que les

142- Poux & Demierre, dir. 2015, 258-259.

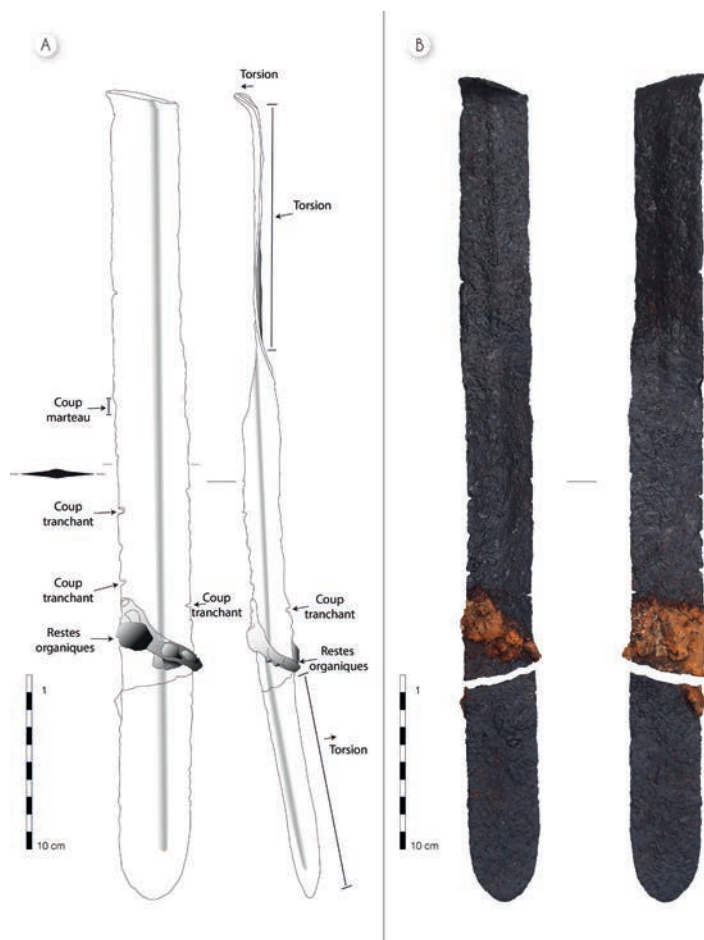


Fig. 19 : lame de l'épée 1121.14. A- Dessin archéologique (A. Bertaud) ; B- Photographie (E. Hiriart).

Sword blade 1121.14. A- Drawing (A. Bertaud); B- Photo (E. Hiriart).

traces de coups nets portés de manière perpendiculaire à l'axe de la lame (fig. 19) permettent de penser à une défonctionnalisation rituelle comme on l'observe dans d'autres sanctuaires gaulois (depuis Gournay-sur-Aronde¹⁴³). Aucun fourreau métallique n'a été mis au jour et seul un fragment de bouterolle découvert dans les couches superficielles peut évoquer le fourreau. Cependant, les traces de cuir conservées sur un bande dans la partie distale de la lame indique que l'épée a été assujettie à quelque chose par des liens en matériaux périssables. Cette épée semble avoir été exposée en dehors de son fourreau, dans un emplacement encore inconnu, brisée et pliée jusqu'à cassure du métal, là encore dans un endroit inconnu, sans la partie proximale de la lame et la soie, avant d'être déposée dans la fosse F9 en association avec des restes de faune et micro-faune. Sa position lors de la découverte indique une fin d'exposition rituelle dans l'espace laissé libre par l'enlèvement des poteaux de la fosse F9.

Le fragment de bouterolle peut s'apparenter au type 6 de T. Lejars¹⁴⁴ mais des traces d'alliage cuivreux sur sa surface sont particuliers. Les pointes de flèche sont de types variés, avec :

- des pointes de flèche droites à douille (2 exemplaires);

- des pointes de flèche à douille et une barbelure (2 exemplaires) ;

- des pointes de flèche à pointe foliacée et à ailerons (5 exemplaires) ;

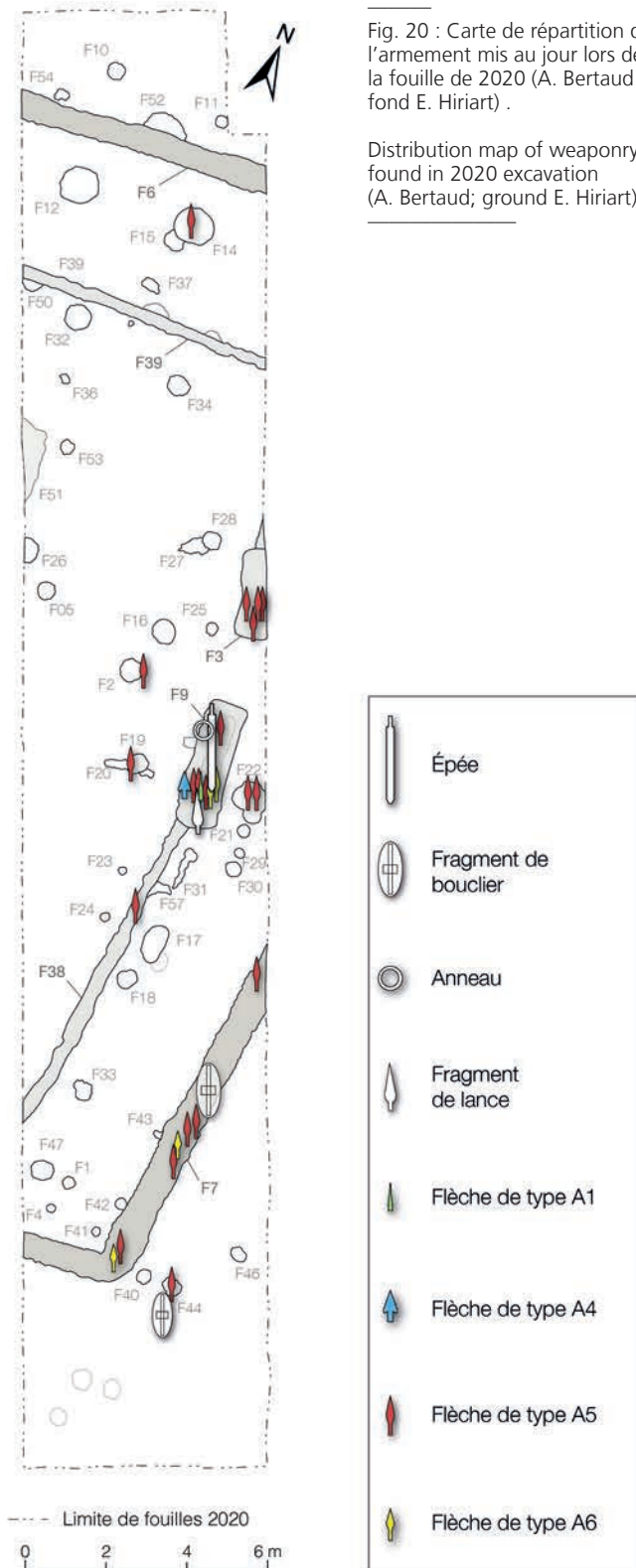
- des pointes de flèche à douille de forme foliacée sans aileron, qui sont les plus représentées (23 exemplaires).

L'importante quantité de ces objets laisse penser qu'ils prennent une place considérable dans les activités et les cultes du sanctuaire de La Peyrouse. Les pointes de flèches découvertes sur le site renvoient là encore à des pratiques observées dans certains sanctuaires gaulois à partir du 1^{er} s. a.C. comme à Acy-Romance ou Mouzon¹⁴⁵. La répartition de ces pointes de flèches dans la banquettes de calage du fossé est (F7 ; fig. 20) permet d'envisager des expositions de flèches sur la palissade du fossé du côté de l'entrée avec des pointes

143- Brunaux & Rapin 1988.

144- Lejars 1994.

145- Goussard *et al.* 2019.



métalliques qui seraient tombées au fur et à mesure du pourrissement des hampes en bois pendant l'utilisation de la palissade.

Ainsi, l'armement découvert sur le site de La Peyrouse au cours des fouilles de 2020 s'inscrit dans des pratiques similaires d'exposition et défonctionnalisation des objets mais avec deux interprétations archéologiques différentes :

- les armes tombées au pied de leur lieu d'exposition pour les pointes de flèches du fossé F7 et peut-être pour d'autres trous de poteaux,

- les armes ayant subi des actions d'exposition et bris par la suite déplacées dans des fosses remplies de métal et d'ossements et scellées qui sont probablement à rapprocher d'une fin d'activité culturelle mettant en scène les armes sur le sanctuaire, tout comme on l'observe sur le site de Tintignac¹⁴⁶.

Ces observations permettent d'envisager l'exposition d'armes en trophée autour de la façade d'entrée du sanctuaire. Celles-ci étaient peut-être affichées en suspension sur la palissade et autour du porche d'entrée. Il s'agit d'un phénomène bien documenté sur les sanctuaires laténiens, et pour lesquels certains parallèles régionaux existent dans le centre-ouest de la Gaule : à Naintré dans la Vienne¹⁴⁷ ou à Tintignac en Corrèze¹⁴⁸. La poursuite des fouilles permettra de disposer d'une vision plus exhaustive des rites d'exposition en lien avec le dispositif d'entrée.

Bien que la vision du sanctuaire demeure très partielle, la concentration des pointes de flèches sur le côté est, soit sur la partie externe de la façade principale du sanctuaire, doit être mise en exergue (fig. 20). Si leur présence semble être le reflet de pratiques liées à l'exposition d'objets, il convient d'envisager l'hypothèse que ces nombreuses pointes de flèche puissent être également le reflet d'un événement violent¹⁴⁹.

146- Maniquet 2009a.

147- Maguer 2015a.

148- Maniquet 2007.

149- On peut difficilement différencier, à partir des stigmates sur les pointes de flèche, s'ils sont liés à un événement violent ou à une défonctionnalisation rituelle.

PHASAGE ET CHRONOLOGIE, PREMIERS CONSTATS

L'arasement général des niveaux d'occupation empêche d'établir des relations stratigraphiques entre les différentes structures documentées en 2020. Ce biais taphonomique entrave la compréhension de l'évolution chronologique et architecturale du bâtiment.

La datation du bâti repose essentiellement sur la typo-chronologie. Le mobilier céramique documente un assemblage cohérent et homogène dont la chronologie s'inscrit entre La Tène D1 et le début de La Tène D2. Pour l'heure, il n'est pas possible, sur l'étude du mobilier actuellement disponible, de préciser une succession chronologique entre les différentes structures.

Les amphores et le mobilier métallique (notamment les fibules) renvoient également un horizon La Tène D1 débordant peut-être sur La Tène D2a. Le matériel numismatique ne contredit pas ces interprétations. Les principales structures mises au jour en 2020 pourraient correspondre à une chronologie comprise entre milieu du II^e s. et le milieu du I^{er} s. a.C. Le comblement des fossés, et plus particulièrement des fosses d'ancrage F3 et F9, semble s'effectuer rapidement après l'arrachage des poteaux (dans le courant de LT D1b ou au plus tard, durant LT D2a ?) comme en témoignent les remontages céramiques relevés entre les comblements supérieurs et inférieur, ainsi que la bonne conservation des fibules¹⁵⁰.

La présence de différents états architecturaux est fortement pressentie¹⁵¹. Toutefois, les éléments disponibles ne permettent pas, à ce stade, d'établir un phasage plus précis.

L'un des objectifs prioritaires des prochaines campagnes sera d'affiner la chronologie du sanctuaire par une meilleure compréhension du phasage des structures.

La présence de mobilier impliquant un phasage chronologique antérieur à La Tène D1 est également à noter. On peut notamment évoquer : les fractions au cheval de la série Lacoste-La Peyrouse (ISO 1007.1 et ISO 1099.11), que l'on rencontre à Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) dans des contextes stratigraphiques datés entre 220/210 a.C. et 180/170 a.C.¹⁵² (Lacoste, phase Ib), une fibule attribuée à La Tène C2 (ISO 1116.11) ou le fragment de céramique à vernis noir arborant un protomé de Silène (ISO 1116.3 ; III^e s. a.C.).

Par ailleurs, de nombreux éléments issus des fouilles de 2020 sont attribuables à l'époque romaine : deux fibules (ISO 1001.6 et ISO 1001.15), deux pièces de monnaies (ISO 1070.1 et ISO 1051.3), plusieurs fragments de terre cuite architecturale et de marbre (ISO 1044.42, ISO 1044.51 et 1044.11), etc.

Ces éléments proviennent essentiellement des remblais superficiels (US 1000, 1001, 1004). Ils semblent témoigner de l'existence d'un bâti d'époque antique dont l'érosion des niveaux d'occupation ne nous permet pas encore d'en appréhender la nature. L'hypothèse d'un éventuel *fanum* gallo-romain (qui viendrait se superposer à un sanctuaire celtique selon des modalités bien documentées en Gaule) ne saurait être écartée, mais les indices qui pourraient corroborer cette éventualité sont pour l'instant trop ténus.

Enfin, signalons que deux structures (F18 et F43) peuvent être datées du milieu du IV^e s. p.C. par la découverte de deux pièces de monnaies datées du deuxième tiers du IV^e s. p.C. (ISO 1070.1 et ISO 1051.3) dans leur comblement. Le trou de poteau F33 a livré un tesson de céramique glaçurée qui pourrait dater la structure de la période médiévale ou moderne.

150- La très faible fragmentation des fibules de Nauheim plaiderait en faveur de conditions de dépôt assez bonnes, de type dépôt primaire ou secondaire. Ce ne sont pas des objets maintes fois bougés dans un remblai. L'hypothèse de vêtements exposés peut également être soulevée.

151- Nous avons notamment émis l'hypothèse d'une galerie (F12, F14) dont la contemporanéité avec l'enclos palissadé n'est pas assurée.

152- Geneviève & Sireix 2014, 182-183.

CONSIDÉRATIONS SUR L'IMPLANTATION ET L'ARCHITECTURE DU SANCTUAIRE

Le choix d'implantation du sanctuaire de La Peyrouse ne paraît pas arbitraire. L'enclos cultuel est implanté au cœur de l'agglomération celtique. Il occupe le point dominant du site, au centre de la forme ovoïdale que dessine la courbe de niveau 170 m (fig. 21).

Les observations issues des prospections pédestres et des prospections géophysiques sous-entendent que le sanctuaire se situe à l'entrée sud-est de l'agglomération de La Peyrouse et probablement en bord du tracé protohistorique de la grande voie reliant Agen à Périgueux¹⁵³. Installé aux portes de la ville, il devait constituer un point de repère majeur dans le paysage, visible de loin.

La découverte du sanctuaire de La Peyrouse semble confirmer que la plupart des agglomérations ouvertes "de première génération" se trouvent associée à un sanctuaire¹⁵⁴.

L'installation du sanctuaire sur cette position centrale et dominante suggère que celui-ci revêt un rôle prépondérant dans le développement du site qui s'étend sur le plateau et probablement jusque dans les vallons. Ainsi, le bâtiment cultuel pourrait constituer l'un des éléments originels de l'occupation de La Peyrouse¹⁵⁵.

Plusieurs sanctuaires celtiques occupent une position dominante dans le paysage : par ex. Vendeuil-Caply (Oise), Bennecourt (Yvelines), Fesques (Seine-Maritime), Ribemont-sur-Ancre (Somme). On peut également citer l'"espace cultuel 2" de l'agglomération ouverte de Roseldorf (Autriche), implanté sur le point culminant de l'agglomération¹⁵⁶. Mais il ne s'agit pas là d'une constante. En effet, les travaux de P. Nouvel dans le centre-est de la Gaule démontrent que l'implantation des sanctuaires n'est pas nécessairement déterminée par la topographie¹⁵⁷.

Seule une petite partie du sanctuaire a été explorée en 2020 (c. 22 % de sa superficie globale). Sa restitution demeure donc partielle et s'appuie sur l'interprétation des données issues des prospections géophysiques¹⁵⁸.

Celles-ci dévoilent que le péribole carré du sanctuaire de La Peyrouse mesure c. 27 m de côté, pour une superficie approximative de 720 m², ce qui le situe dans la moyenne basse (pour comparaison, les côtés de l'enclos sont de 19,3 m à Nitry, de 45 m à Coirent, de 65 à 80 m à Juvigné). Les dimensions et la morphologie générale du sanctuaire rappelle ceux de l'un des plus proches parallèles dont on dispose : le sanctuaire laténien de Tintignac (Naves, Corrèze) dont l'enclos palissadé mesure 24 m de côté¹⁵⁹ (Fig. 22).

Les prospections géophysiques signalent la présence d'un aménagement au centre de l'enclos (temple ?) et d'une possible galerie périphérique (à laquelle pourraient appartenir les trous de poteaux F12 et F14), à l'instar notamment de Thézy-Glimont¹⁶⁰ (Somme) ou de Coirent¹⁶¹ (Puy-de-Dôme).

En somme, le plan du sanctuaire de La Peyrouse s'apparente à celui de nombreux sanctuaires laténiens documentés en Gaule (comme par exemple à ceux de Gournay-sur-Aronde, Bessines, Saint-Maur, Nitry, Tintignac ou encore Coirent). Parmi les caractéristiques communes, on peut notamment évoquer l'existence d'un péribole quadrangulaire, d'un aménagement central et d'une ouverture à l'est (fig. 22 et fig. 23).

Il serait prématuré d'aborder des considérations liées à l'orientation du sanctuaire. En effet, cela requiert d'une part une vision plus étendue du bâtiment, d'autre part une analyse – notamment astronomique –

153- Chevillot 2017b. Une configuration comparable se rencontre notamment sur le sanctuaire de Martigny (Fauduet 2010).

154- Constat effectué pour le centre-est de la France par Barral et al. 2019.

155- Les phases les plus précoces documentées sur le site (III^e s. a.C.) n'ont toutefois pas été rencontrées sur les fouilles menées en 2020 sur le sanctuaire.

156- Holzer 2019.

157- Nouvel 2007.

158- Hantrais et al. à paraître.

159- Maniquet 2004.

160- Le Béchenec 2016.

161- Poux & Demierre, dir. 2015.

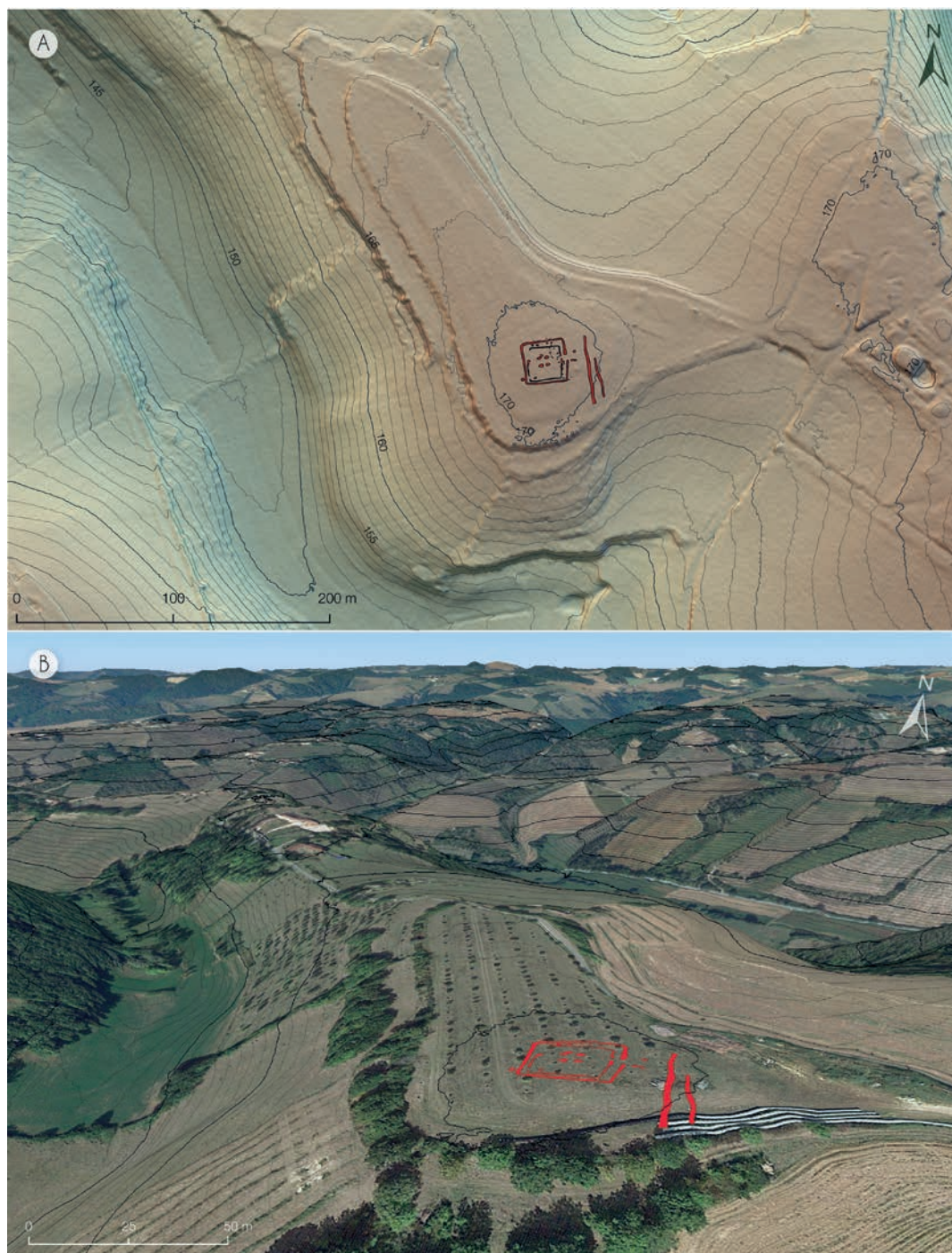


Fig. 21 : A-Anomalies magnétiques projetées sur une carte topographique avec courbes de niveau (E. Hiriart et J. Hantrais) ; B- Anomalies magnétiques projetées sur une représentation en trois dimensions (E. Hiriart ; Google Earth).

A- Magnetic anomalies projected onto a topographic map with contour lines (E. Hiriart and J. Hantrais); B- Magnetic anomalies projected onto a 3D representation (E. Hiriart; Google Earth).

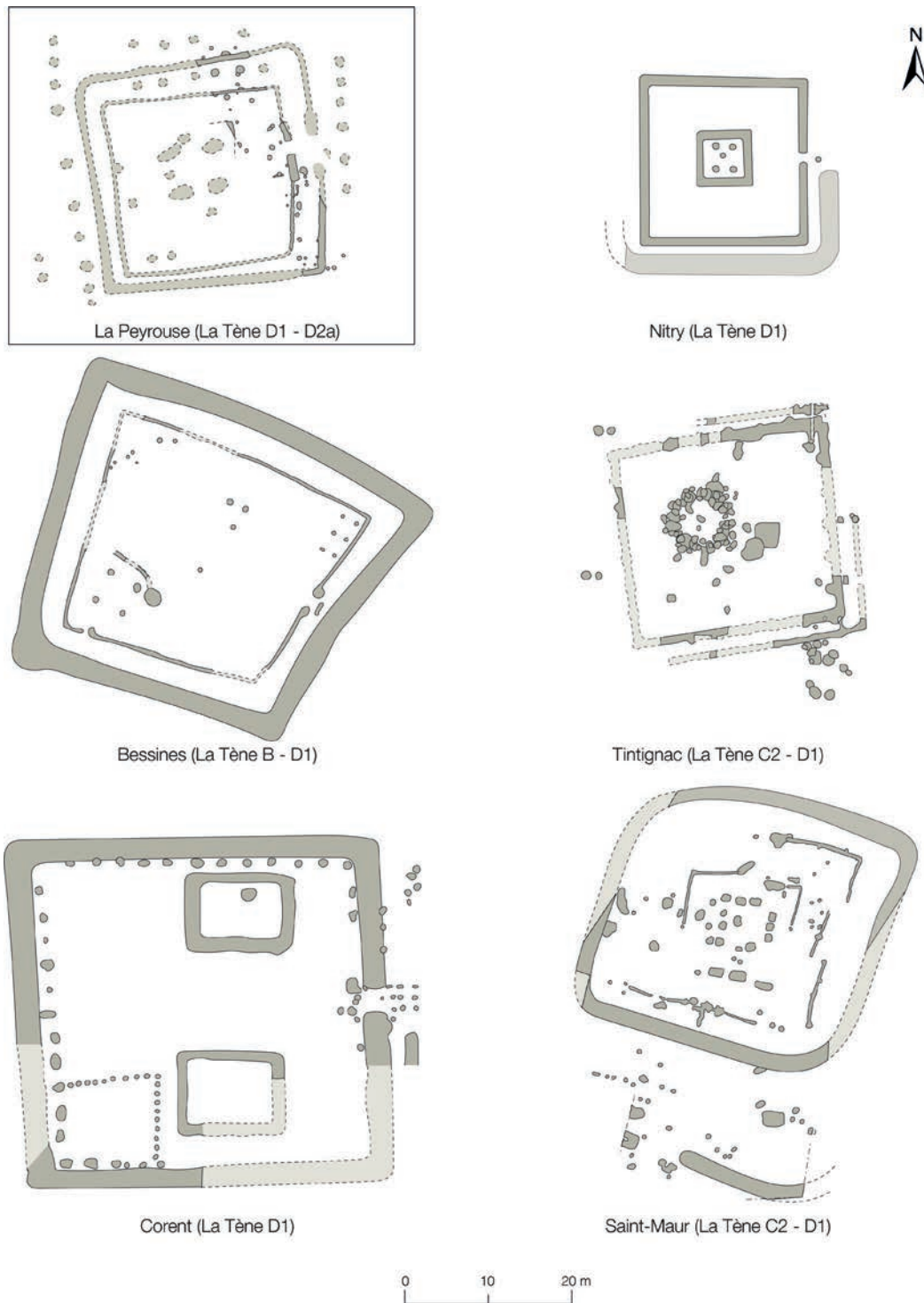


Fig. 22 : Comparaison du plan de La Peyrouse avec ceux d'autres sanctuaires de Gaule (DAO E. Hiriart). ; Nitry d'après Nouvel 2006 ; Bessines d'après Maguer 2015 ; Tintignac d'après Maniquet 2004 ; Corent d'après Poux & Demierre 2015 ; Saint-Maur d'après Brunaux & Lambot 1991.

Plan of La Peyrouse compared with other sanctuaries in Gaul (CAD: E. Hiriart); Nitry after Nouvel 2006; Bessines after Maguer 2015; Tintignac after Maniquet 2004; Corent after Poux & Demierre 2015; Saint-Maur after Brunaux & Lambot 1991.

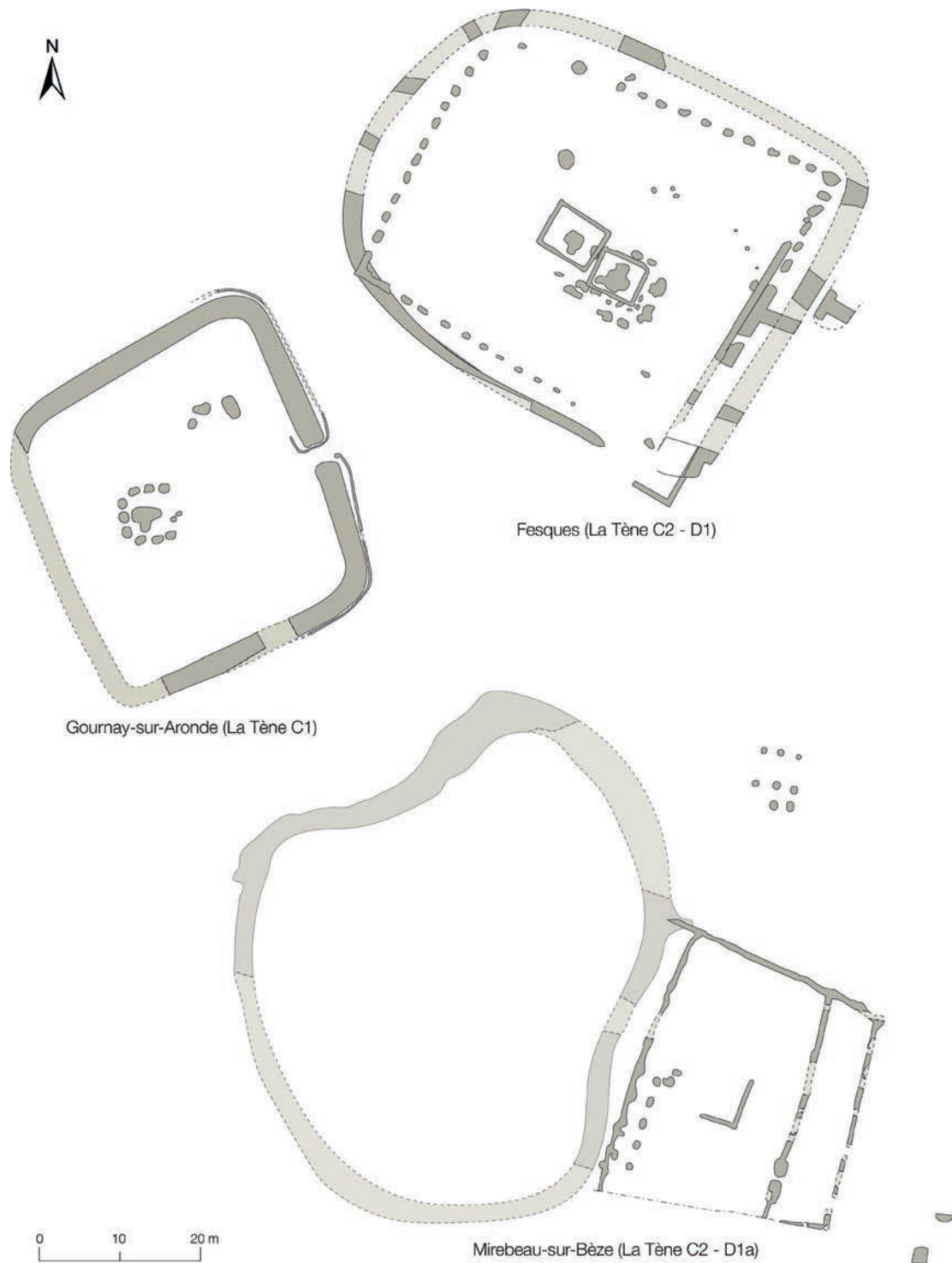


Fig. 23. Comparaison du plan de La Peyrouse avec ceux d'autres sanctuaires de Gaule (DAO E. Hiriart). Fesques d'après Mantel 1997 ; Gournay-sur-Aronde d'après Brunaux & Magoli 2003 ; Mirebeau-sur-Bèze d'après Joly & Barral 2007.

Plan of La Peyrouse compared with other sanctuaries in Gaul (CAD: E. Hiriart). Fesques after Mantel 1997; Gournay-sur-Aronde after Brunaux & Magoli 2003; Mirebeau-sur-Bèze after Joly & Barral 2007.

approfondie. On se limitera à constater que le bâtiment de La Peyrouse se trouve orienté plein est, à l'instar des sanctuaires de Tintignac, de Corent ou de Nitry (fig. 22 ; et non est-sud-est comme à Fesques ou à Bessines ou est-nord-est comme à Gournay-sur-Aronde ; fig. 22 et fig. 23).

Les prochaines campagnes de fouille et de nouveaux apports stratigraphiques permettront de compléter notre compréhension du bâtiment. En parallèle, à travers le lancement d'un Projet Collectif de Recherche¹⁶², les investigations à venir visent à franchir un palier supplémentaire dans la connaissance de l'agglomération de La Peyrouse à travers le croisement de différentes approches (prospections géophysiques, études géomorphologiques et palynologiques, prospections pédestres, etc.) et l'exploration de plusieurs secteurs (stratégiques ou méconnus) du site.

D'ores et déjà, les éléments issus de cette première campagne de fouille permettent de confirmer la vocation culturelle du bâtiment qui constitue le premier sanctuaire celtique documenté à ce jour en Aquitaine¹⁶³.

REMERCIEMENTS :

Les prospections géophysiques ont été réalisées dans le cadre du projet RAPSODIE (dir. E. Hiriart en partenariat avec V. Mathé), financé par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de son Appel à projets ESR. La campagne de fouilles archéologiques a également bénéficié du concours financier du Ministère de la Culture (DRAC), du Conseil départemental de la Dordogne (CD24) et de l'Université Bordeaux Montaigne. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État au titre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) IdEx Université de Bordeaux / GPR Human Past.

Nous tenons à remercier l'ensemble des fouilleurs bénévoles et les nombreuses et nombreux collègues qui œuvrent dans le cadre des recherches menées sur le site de La Peyrouse : Argitxu Beyrie, Patrice Buraud, Pierre Caussade, Rémy Chapoulie, Sylvain Colin, Pauline Corfmat, Didier Cornaggia, Clément Coutelier, Ainhoa Crutel, Monique Drieux, Patrick Dupont, Gérard Dussau, Brice Ephrem, Jean-Marc Fabre, Claire-Elise Fischer, Dominique Frère, Boris Gaillard, Hervé Gaillard, David Geoffroy, Benjamin Girard, Arthur Glais, Bernard Gratuze, Nicolas Houillon, Sophie Krausz, René Kwantes, Chantal Leroyer, Sylvia Lopez, Yann Malhache, Pablo Marticorena, Patrice Méniel, Gérard Migeon, Caroline Moreau, Sylvia Nieto-Pelletier, Alicia Nobile, Cassandra Normandin, Philippe Paillou, Thibaud Poigt, Hubert Pradier, Mathilde Régeard, Julie Renou, Colette Sirieix, Gabrielle Sheehan, Ronan Steinmann, Laurent Thieullent, Cécile Verdet, Liliane Veysy, Carole Vissac, l'ensemble des bénévoles de l'ADRAHP, le Service Départemental de l'Archéologie 24, le Service Régional de l'Archéologie.

Nos remerciements s'adressent également envers Le Foyer de Vie La Peyrouse pour leur accueil et leur bienveillance (F. Gaudillat, O. Auberger, S. Renaudie et l'ensemble du personnel), la mairie de Saint-Félix-de-Villadeix (M. le Maire A. Bourgeois et M. P. Gondonneau, ancien Maire) et les Frères de la communauté de Saint-Gabriel.

Enfin, ce projet n'aurait pu voir le jour sans la générosité et le concours de la famille Gay, propriétaire des lieux, nous leur exprimons notre gratitude et leur dédions cet article.

162- Le projet de PCR "La Peyrouse" (dir. E. Hiriart) s'intéresse à l'environnement proche et plus éloigné de l'agglomération. Il s'articule en 7 volets spécifiques, animés par différents responsables : 1- Fouilles archéologiques (resp. E. Hiriart) ; 2- Prospections pédestres (resp. C. Chevillot) ; 3- Prospections géophysiques (resp. J. Hantrais et V. Mathé) ; 4- Études géomorphologiques (resp. R. Steinmann et S. Colin) ; 5- Secteur de Beleymas (resp. H. Pradier) ; 6- Mines et métallurgie du fer (resp. A. Beyrie) ; 7- Voies (resp. V. Elizagoyen).

163- Le sanctuaire de La Peyrouse constitue également l'un des sanctuaires laténiens les plus méridionaux documentés à l'échelle de la Gaule, avec notamment celui de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne ; Boudartchouk *et al.* 2005).

Bibliographie :

Abréviations particulières :

- AFEAF 29 (2007) : Barral, P., Daubigny, A., Dunning, C., Kaenel, G. et Rouliere-Lambert, M.-J., dir., *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges : dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bienne, 5-8 mai 2005)*, Besançon.
- AFEAF 31 (2009) : Bertrand, I., Duval, A., Gomez De Soto, J. et Maguer, P., dir., *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtiques, Actes du XXX^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny (17-20 mai 2007)*, Mémoires XXXIV et XXXV, Chauvigny.
- AFEAF 35 (2013) : Colin, A. et Verdin, F., dir., *Mobilités des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer, Actes du 35^e colloque de l'AFEAF, Bordeaux, 2011*, Aquitania Suppl. 30, Bordeaux.
- AFEAF 38 (2016) : Blancquaert, G. et Malrain, F., dir., *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, Actes du 38^e colloque de l'AFEAF, RAP - Numéro spécial 30*, Senlis.
- AFEAF 41 (2019) : Barral, P. et Thivet, M., dir., *Sanctuaires de l'âge du Fer, Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale, Actes du 41^e colloque de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017)*, Paris.
- APRAB 1 (2016) : Issenmann, R. et Nicolas, T., dir., *L'usage de la terre à bâtir en France non-méditerranéenne durant la Protohistoire : du petit mobilier à l'architecture, Actes de la journée d'étude de l'APRAB, 1^{er} Mars 2013, Musée d'Archéologie Nationale, Bulletin de l'APRAB Suppl. 2*, Dijon.
- Gallia 60 (2003) : Arcelin, P. et Bruneaux, J.-L., dir., *Cultes et sanctuaires à l'âge du Fer*, Paris.
- Alcantara, A. (2014) : *Villeneuve-sur-Lot, La Dardenne Haut (47). Un quartier artisanal de l'agglomération du deuxième âge du Fer, vol. 2*, RFO, Inrap Grand Sud-Ouest.
- Arcelin, P. et Bruneaux, J.-L. (2003) : "Sanctuaires et pratiques culturelles. L'apport des recherches archéologiques récentes à la compréhension de la sphère religieuse des Gaulois", in : *Gallia* 60, 243-247.
- Ard, V., Mathé, V., Lévêque, F. et Camus, A. (2015) : "A comprehensive magnetic survey of a Neolithic causewayed enclosure in West-Central France for the interpretation of archaeological features", *Archaeological Prospection*, 22, 21-32.
- Aristote [s.d.] : *Petits traités d'histoire naturelle* [traduit par R. Mugnier (1953)], Paris.
- Aubin, G. et Meissonnier, J. (1994) : "L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne", in : Goudineau et al., dir. 1994, 143-152.
- Barbet, A. et Allag C. (1997) : *La peinture romaine du peintre au restaurateur*, Saint-Savin-sur-Gartempe.
- Barral, P., Nouvel, P., Thivet, M., Gaëtan, L., Izri, S., Joly, M., Perruche, R., Sanchez, C. et Vurpillot, D. (2019) : "Les sanctuaires laténiens dans le centre-est de la Gaule. Actualisation des données et contribution à la connaissance du paysage religieux", in : *AFEAF 41* 2019, 63-86.
- Barthélémy, C. (2005) : *Les amphores de la moyenne vallée de la Loire : commerce et échanges chez les Bituriges, les Carnutes, les Turons (III^e s. av. J.-C. - V^e s. ap. J.-C.)*, thèse de doctorat, université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.
- Boislève, J., Jardel, K. et Tendron, G., dir. (2012) : *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er} - IV^e siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique, Actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011*, Chauvigny.
- Boudartchouk, J.-L., Cabau, P., Gardes, P., Molet, H. et Quantin F. (2005) : "Les 'lacs sacrés' et l'or des Tectosages de Toulouse à travers les sources littéraires de l'antiquité tardive, du moyen âge et de l'époque moderne", *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 66, 15-40.
- Boulestin, B. et Henry Gambier, D., éd. (2012) : *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie, Actes de la table-ronde pluridisciplinaire, Musée National de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France), 14-16 octobre 2010*, BAR Int. Series 2415.
- Bride, A.-S. (2005) : "Le mobilier de verre des fouilles anciennes et récentes de Bibracte", in : Guillaumet & Szabó, dir. 2005, 81-162.
- Brill T. B. (1980) : *Light: Its interaction with Art and Antiquities*, New-York - Londres.
- Brunaux, J.-L., dir. (1991) : *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen, Actes du colloque de Saint-Riquier, 8 au 11 novembre 1990*, Paris.
- Brunaux, J.-L. et Lambot, B. (1991) : "Le sanctuaire celtique et gallo-romain de Saint-Maur", in : Brunaux, dir. 1991, 178-182.
- Brunaux, J.-L. et Malagoli, C. (2003) : "La France du Nord (Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pas-de-Calais, Picardie)", in : *Gallia* 60, 9-73.
- Brunaux, J.-L. et Rapin, A. (1988) : *Gournay II : Boucliers et lances, dépôts et trophées*, Revue Archéologique de Picardie, Paris.
- Cartron, I., Castex, D., Georges, P., Vivas, M. et Charageat, M. (2010) : *De corps en corps. Traitement et devenir du cadavre, Actes des séminaires de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (mars-juin 2008)*, Pessac.
- Chevillot, C. (2015) : "'La Peyrouse', un nouveau bourg pétroclore sur la voie gauloise Ouesona/Aginnum (Saint-Félix-de-Villadeix - Dordogne)", *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 30, 11-68.
- (2016) : "'La Peyrouse', un nouveau bourg pétroclore sur la voie gauloise Ouesona/Aginnum. (Saint-Félix-de-Villadeix - Dordogne)", *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 31, 11-68.

- (2017a) : "Enquête sur la voie gauloise de long parcours de *Ouesona* à *Aginnum*. 1. Le segment de Vergt à La Peyrouse", *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 32, 195-216.
- (2017b) : "L'agglomération gauloise de 'La Peyrouse' (Saint-Félix-de-Villadeix - Dordogne). Bilan des recherches de 2017", *Document d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 32, 69-160.
- (2021) : "Enquête sur la voie gauloise de long parcours de *Ouesona* à *Aginnum*. 2. Le segment de La Peyrouse à Mouleydier", *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 35, 93-114.
- Chevillot, C., Benquet, L., Ephrem, B., Hiriart, E., Loirat, D. et Vivas, M. (2017) : *Écorneboeuf, la colline des Pétrocoires de Ouesona à Vesuna*, Périgueux.
- Chevillot, C. et Hiriart, E., dir. (2019) : *Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) en 2019*, RFO, SRA Nouvelle-Aquitaine.
- Chevreul, M. E. [1839] (1969) : *De la loi du contraste simultané des couleurs et de l'assortiment des objets colorés et de l'assortiment des objets colorés considérés d'après cette loi dans ses rapports avec la peinture, les tapisseries*, Paris.
- Chuniaud, K. et Sireix, C., dir. (2006) : *Cours du Chapeau Rouge, Aquitaine, Gironde - Bordeaux parkings, vol. 5*, RFO, Inrap Grand Sud-Ouest.
- Colonna, C. (2013) : "A propos de deux cœnochoés étrusques à vernis noir et à frises d'Eros surpeintes", *Mélanges de l'École Française de Rome - Antiquité* [En ligne], 125-1 | 2013, mis en ligne le 21 octobre 2013, consulté le 30 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mefra/1286>
- Coupy, C. et Lemoigne, L. (2004) : "Les pigments utilisés à Saint-Denis de l'Antiquité au haut Moyen Âge", *Dossiers d'archéologie*, 297, 18-19.
- Daniel, F., Mounier, A. et Ricarrère, P. (2012) : "Of some blue and bluish grey pigments in medieval mural paintings in the South West of France", *Proceedings of the 39th International Symposium for Archaeometry*, 329-334.
- Delamare, F. (2007) : *Bleus en poudres. De l'art à l'Industrie, 5000 ans d'innovations*, Paris.
- Denti, M. et Villette, M., éd. (2019) : *Archéologie des espaces artisanaux : fouiller et comprendre les gestes des potiers, actes du colloque international de Rennes, 27-28 novembre 2014*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-Série 9, Lattes.
- Elizagoyen, V., Sergent, F. et Sireix, C. (2010) : "Note sur la découverte de four de potier en Dordogne à Prigonrieux et Saint-Germain-et-Mons", *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 25, 91-112.
- Fauduet, I. (2010) : *Les temples de tradition celtique*, Paris.
- Féliu, C. et Olmer, F. (2013) : "Un enclos fossoyé à Sarrewerden (Bas-Rhin)", *Bulletin de l'AFEAF*, 31, 45-48.
- Fernández-Götz, M., Wendling, H. et Winge, K., dir. (2014) : *Paths to Complexity. Centralisation and Urbanisation in Iron Age Europe*, Oxford – Philadelphia.
- Feugère, M. (1985) : *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du v^e s. ap. J.-C.*, RAN Suppl. 12, Paris.
- Feugère, M. et Gebhard, R. (1995) : "Die Glasgefäßfragmente aus Manching", *Germania*, 73, 2, 504-511.
- Fichtl, S. (2013a) : "À propos des résidences aristocratiques de la fin de l'âge du Fer : l'exemple de quelques sites du Loiret", in : Krausz et al., dir. 2012, 329-343.
- (2013b) : "Les agglomérations gauloises de la fin de l'âge du Fer en Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)", in : Garcia, dir. 2013, 19-44.
- Garcia, D. dir. (2013) : *L'habitat en Europe celtique et en Méditerranée préclassique : domaines urbains*, Paris.
- Gebhard, R. (1991) : *Die Fibeln aus dem Oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching 14, Stuttgart.
- Geneviève, V. et Sireix, C. (2014) : "Les fractions d'argent gauloises découvertes sur le site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) : quelques points de stratigraphie et de chronologie", *Aquitania*, 30, 169-192.
- Génin, M. et Picon, M. (1989) : "Les amphores", in : Goudineau, dir. 1989, 60-71.
- Goldstein, S.M. (1979) : *Pre-roman and Early Roman glass in the Corning Museum of glass*, Corning.
- Golosetti, R., Méniel, P., Olmer, F., Girard, B. et Cazanove, O. De (2019) : "De l'enclos laténien au sanctuaire julio-claudien : Apollon Moritasgus à Alésia, hiatus et superpositions", in : *AFEAF 41* 2019, 423-450.
- Goudineau, C., dir. (1989) : *Aux origines de Lyon*, DARA 2, Lyon.
- Goudineau, C., Fauduet, I. et Coulon, G., dir. (1994) : *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, Argenton-sur-Creuse, Saint-Marcel, Indre, 8, 9 et 10 octobre 1992*, Paris.
- Goussard, E., Lambot, B., Pieters, M. et Squevin, B. (2019) : "Le phénomène des dépôts de miniatures d'armes dans les sanctuaires celtes. Réflexions à partir de l'exemple des Rèmes", in *AFEAF 41* 2019, 313-330.
- Grimbert, L., dir. (2015) : *ZAC Andromède. Coinays, Ferradou, Sauzas, Vol. 3 : Le second âge du Fer et l'Antiquité*, RFO, SRA Midi-Pyrénées.
- Grose, D.F. (1989) : *Early ancient glass: core-formed, rod-formed, and cast vessels and objects from the late Bronze Age to the early Roman Empire, 1600 B.C. to A.D. 50*, New York.
- Guichard, V. (1997) : "Les amphores", in : Lavendhomme & Guichard, dir. 1997, 133-143.
- Guillaumet, J.-P. (2003) : *Paléoméallurgie métallique, méthode d'étude*, Dijon-Quétigny.
- Guillaumet, J.-P. et Szabó, M., dir. (2005) : *Études sur Bibracte, 1, Bibracte 10*, Glux-en-Glenne.
- Hantrais, J., Mathé, V., Corformat, P., Chevillot, C., Chapoulie, R. et Hiriart, E. (à paraître) : "Regards croisés sur le sanctuaire laténien de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) : confrontation des données géophysiques et archéologiques", *ArchéoSciences*, 45-2, 43-54. https://doi.org/10.4000/archeo_sciences.10527
- Harden, D.B. (1968) : "The Canosa group of Hellenistic glasses in the British Museum", *Journal of Glass Studies*, 21-47.
- Hiriart, E. (2018) : "Les monnaies du site de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) mises au jour en 2017", *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 32, 169-194.
- (2019) : "Les débuts de la monétarisation des échanges en Europe celtique (III^e siècle-début du II^e siècle avant notre ère)", *Archéopages*, HS 5, 56-63.

- (2022) : *Aux premiers temps de la monnaie en Occident. Pratiques économiques et monétaires entre l'Èbre et la Charente (VI^e - I^{er} s. a.C.)*, Scripta Antiqua 157, Bordeaux.
- Hiriart, E. et Chevillot, C., dir. (2020) : *Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) en 2020*, RFO, SRA Nouvelle-Aquitaine.
- Hiriart, E., Chevillot, C., Hantrais, J., Corbasson, C., Sarrazin, J.-C. et Mathé, V. (2021) : "Le sanctuaire celtique de 'La Peyrouse' à Saint-Félix-de-Villadeix (Dordogne). Résultats de la campagne 2020", *Bulletin de l'AFEAF*, 39, 41-44.
- Hochuli-Gysel, A. (2003) : "L'Aquitaine : importations et productions au I^{er} siècle av. J.-C au I^{er} siècle ap. J.-C.", *Échanges et commerce du verre dans le monde antique, Actes du colloque de l'AFAV (Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001)*, 177-193.
- Holzer, V. (2014) : "Roseldorf – An Enclosed Central settlement of the Early and Middle La Tène Period in Lower Austria (Roseldorf/Némčice Centre)", in : Fernández-Götz et al., dir. 2014, 122-131.
- (2019) : "Rites et architectures dans les sanctuaires celtiques du complexe culturel de Roseldorf (Basse-Autriche)", in : *AFEAF 41* 2019, 149-162.
- Honegger, M., Ramseyer, D., Kaenel, G., Arnold, B. et Kaeser M.-A., éd. (2009) : *Le site de la Tène : bilan des connaissances, état de la question (Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel 1-3 novembre 2007)*, Neuchâtel.
- Joly, M. et Barral P. (2007) : "Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : bilan des recherches récentes", in : *AFEAF 29* 2007, 55-72.
- Krausz, S., Colin, A., Gruel, K., Ralston, I. et Dechezleprêtre, T., dir. (2012) : *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Ausonius Mémoires 32, Bordeaux.
- Křivánek, R. (2016) : "Magnetometry Survey", in : Venclová, dir. 2016, 16-22.
- Larson, K.A. (2016) : *From Luxury Product to Mass Commodity: Glass Production and Consumption in the Hellenistic World*, thèse de doctorat, Université de Michigan.
- Laubenheimer, F. et Marlière, É. (2010) : *Échanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du I^{er} siècle avant J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.*, Besançon.
- Lavendhomme, M.-O. et Guichard, V., dir. (1997) : *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, DAF 62, Paris.
- Le Béchenec, Y. (2016) : "Thezy-Glimont (Somme), du site au territoire", in : *AFEAF 38* 2016, 305-316.
- Lejars, T. (1994) : *Gournay III : Les fourreaux d'épées. Le Sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Paris.
- Lemaître, S. et Batigne Vallet, C., dir. (2015) : *Abécédaire pour un archéologue lyonnais : Mélanges offerts à Armand Desbat*, Autun.
- Lemaître, S. et Sanchez, C. (2009) : "Les importations italiennes dans le centre-ouest de la Gaule à l'époque laténienne", in : *AFEAF 31* 2009, 341-370.
- Maguer, P. (2015a) : "Trophée guerrier à la porte du sanctuaire : le cas de l'enclos celtique de Grand-Champ-Est à Bessines (Deux-Sèvres)", in : Lemaître & Batigne Vallet 2015, 81-86.
- (2015b) : "Le bâtiment E1 de Saint-Georges-lès-Baillargeaux : un exemple typique d'architecture domestique laténienne en terre et bois de La Tène D1b/D2a", in : *APRAB 1* 2016, 41-52.
- Maguer, P., Brunie, D., Ferrié, J.-G., Landreau, G. et Lemaître, S. (2019) : "Les sanctuaires de plein air en Centre-Ouest (VI^e siècle/ I^{er} siècle av. J.-C)", in : *AFEAF 41* 2019, 199-220.
- Maniquet, C. (2004) : *Le sanctuaire antique des arènes de Tintignac*, Limoges.
- (2007) : "Le sanctuaire gaulois de Tintignac (Corrèze)", in : *AFEAF 29* 2007, 121-148.
- (2009a) : "Le dépôt du sanctuaire de Tintignac à Naves : de nouvelles références pour le site de La Tène", in : Honegger et al., éd. 2009, 207-217.
- (2009b) : "Le sanctuaire gaulois de Tintignac (Corrèze)", in : *AFEAF 31* 2009, 121-148.
- Maniquet, C., Groetembril, S. et Duphil, V. (2012) : "Le programme ornemental du sanctuaire de Tintignac", in : Boislève et al., dir. 2012, 245-269.
- Mantel, E., dir. (1997) : *Le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines", Seine Maritime*, Nord-Ouest Archéologie 8, Berck-sur-Mer.
- Mathé, V., Martinaud, M., Garmy, P. et Barraud, D. (2011) : "L'agglomération antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde – France) : Organisation de l'espace, structures et formes de l'urbanisme", *Aquitania*, 27, 215-242.
- Mathé, V., Camus, A., Mauné, S. et Bourgeon, O. (2019) : "Apports des prospections magnétiques et électriques à la reconnaissance des ateliers de potiers antiques. L'exemple de l'Éstagnola à Aspiran (Hérault)", in : Denti & Villette, éd. 2019, 359-362.
- Méniel, P. (1987) : *Chasse et élevage chez les Gaulois*, Paris.
- Montagna-Pasquinucci, M. (1972) : "La ceramica a vernice nera del Museo Guarnacci di Volterra", *Mélanges de l'École Française de Rome*, 84-1, 269-498.
- Morel, J.-P. (1981) : *Céramique campanienne : les formes*, Rome.
- Nenna, M.-D. éd., (1999) : *Les verres*, Exploration archéologique de Délos 37, Paris.
- Nouvel, P. (2006) : "Les sanctuaires gaulois des confins des territoires des Éduens, des Lingons et des Sénon", *Mythologie française*, 2006/4, 26-56.
- (2007) : "Sanctuaires, lieux de culte et occupation du territoire, l'exemple de la Bourgogne du Nord à la fin du Second âge du Fer", in : *AFEAF 29* 2007, 777-796.
- (2011) : "Nitry (Yonne, Champagne)", in : Reddé et al., dir. 2011, 587-591.
- Olmer, F. (1997) : *Les amphores romaines en Bourgogne. Contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité, depuis La Tène finale jusqu'au Haut-Empire*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne.
- (2019) : "Bilan sur les amphores de La Peyrouse (2014-2019)", in : Chevillot & Hiriart, dir. 2019, 68-84.
- Pastoureau, M. (2000) : *Bleu, histoire d'une couleur*, Paris.
- Poux, M. (2004) : *L'âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Protohistoire Européenne 8, Montagnac.
- Poux, M. et Demierre, M., dir. (2015) : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, Gallia Suppl. 62, Paris.
- Reddé, M., Barral, P., Favory, F., Guillaumet, J.-P., Joly, M., Marc, J.-Y., Nouvel, P., Nuninger, L. et Petit, C., dir. (2011) : *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte 21, Glux-en-Glenne.

- Rolland, J. (2019) : "Le mobilier en verre retrouvé sur l'agglomération gauloise de la commune de St-Félix-de-Villadeix, au lieu-dit La Peyrouse, en Dordogne", in : Chevillot & Hiriart, dir. 2019, 129-148.
- (2021) : *Le verre de l'Europe celtique : Approches archéométriques, technologiques et sociales d'un artisanat du prestige au second âge du Fer*, Leiden.
- Rousseau, E. (2010a) : "Questionnement sur le traitement du corps humain à l'âge du Fer", in : Cartron et al., dir. 2010, 163-192.
- (2010b) : *Pratique et traitement de la tête humaine sur l'ancien territoire de la Gaule au premier millénaire avant notre ère*, thèse de doctorat, université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne.
- (2012) : "Pratique des têtes coupées chez les Gaulois : les données archéologiques", in : Boulestin & Henry Gambier, éd. 2012, 117-138.
- Sireix, C. (2012) : *Aquitaine, Gironde, Mouliets-et-Villemartin, Lacoste, Les études de mobilier, vol. 2*, RFO, Inrap Grand Sud-Ouest.
- (2013) : "L'agglomération artisanale de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)", in : *AFEAF 35* 2013, 79-122.
- Sireix, C., Benquet, L., Berthet, A.-L., Convertini, F., Gé, T., Martin, H., Poirier, P. et Tixier, C. (2007) : "Raspide 1 (Blagnac, Haute-Garonne) et Les Vergnasses (Gours, Gironde) : deux exemples de fermes gauloises dans le Sud-Ouest de la France", *Aquitania*, 14, 293-344.
- Stephenson, A.-P. (2011) : "Imphy, 'La Garenne' (Nièvre, Bourgogne)", in : Reddé et al., dir. 2011, 593-601.
- Toledo I Mur, A. et Vigneron, M. (1998) : "La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du 1^{er} siècle a.C.", *Aquitania*, 15, 109-140.
- Toledo I Mur, A., Benquet, L., Houix, B. et Martin, H. (2008) : "L'établissement rural du deuxième âge du Fer de Ganellou, Blagnac (Haute-Garonne)", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 31, 229-258.
- Toussaint, M. (1996) : "Clés de détermination des dents humaines isolées découvertes en contexte archéo-anthropologique", *Bulletin des Chercheurs de la Wallonie*, 36, 73-117.
- Troubady, M., Chimier, J.-P., Di Napoli, F., Gaultier, M., Laruaz, J.-M., Lusson, D., Boucher, T. et Nuviala, P. (2019) : "Première approche sur les sanctuaires laténiens et les pratiques cultuelles en territoire turon", in : *AFEAF 41* 2019, 271-290.
- Tuffreau-Libre, M et Arcelin P., éd. (1998) : *La quantification des céramiques. Condition et protocole, Actes de la table ronde du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, (Gluxen-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Dijon.
- Valette, R. (2019) : "Étude des vestiges de travail du métal identifiés sur le site de La Peyrouse", in : Chevillot & Hiriart, dir. 2019, 107-128.
- Venclová, N. (2016) : *Němčice and Staré Hradisko. Iron Age glass and glass-working in Central Europe*, Prague.
- Venclová, N., Hulínský, V., Jonášová, Š., Frána, J., Fikrle, M. et Vaculovič, T. (2015) : "Hellenistic mosaic glass vessels in Bohemia and Moravia", *Archeologické rozhledy*, 67, 213.
- Vleck, E., Kominek, J., Andrik, P. et Bily, B. (1975) : "Proposal of unification in documenting and determining the dental age of skeletal material", *Scripta medica*, 48, 3-4, 299-311.